

**La région de l'Atlantique dans l'avenir :  
tendances, défis et possibilités**

**Présenté à :**

**L'Agence de promotion économique  
du Canada atlantique**



*Par :*

*J.D. McNiven  
J.E. Plumstead  
B.R. Russell*

*North American Policy Group  
6152, rue Coburg  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
902/494-1572*

*Septembre 1997*

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	1
AVANT-PROPOS .....	2
La région de l'Atlantique dans l'économie mondiale .....	2
Partie I : Tendances mondiales, nationales et régionales .....	8
Introduction .....	8
Tendances mondiales .....	11
M-1 L'expansion mondiale .....	11
M-2 La poursuite de l'urbanisation .....	13
M-3 Un monde sans frontières .....	14
M-4 Les types de capitalisme .....	15
M-5 La convergence des économies .....	16
M-6 La renaissance des ethnies .....	18
Tendances nationales .....	19
N-1 Qui sommes-nous? .....	19
N-2 Le renforcement du commerce nord-américain .....	21
N-3 Changements dans la population active .....	22
N-4 Les idéaux communautariens .....	24
N-5 La protection de l'environnement .....	25
N-6 La transformation de la politique de développement .....	27
Tendances régionales .....	29
R-1 La dynamique des populations .....	29
R-2 L'urbanisation .....	30
R-3 Les ressources humaines .....	31
R-4 La transformation des ressources .....	32
R-5 Les pressions liées aux échanges commerciaux .....	33
R-6 Une autonomie accrue .....	36

Partie II : Facteurs régionaux comparatifs .....	38
Introduction .....	38
Rapports régionaux .....	38
Méthodologie .....	41
Études .....	42
Préparation pour le marché du travail .....	43
Productivité .....	44
Régions rurales et régions urbaines .....	46
Énergie électrique .....	47
Politique du gouvernement - Développement, finances .....	48
Commerce .....	49
Questions sur le développement régional .....	49
1. La région de l'Atlantique peut-elle être considérée comme une région sous-développée? .....	49
2. La région de l'Atlantique souffre-t-elle d'ajustement structurel? .	50
3. La région de l'Atlantique fait-elle face à un problème de développement ou à un problème urbain-rural? .....	51
4. Dans quel sens évolue la politique de développement régional? .	52
5. À quoi ressemblent les politiques de développement régional ailleurs? .....	53
L'Europe .....	53
Le Japon .....	54
L'Australie .....	55
Le Canada .....	55
Partie III - Une politique de développement régional pertinente .....	57
Les exportations sont la clé de la réussite .....	57
Tous les chemins mènent à l'école .....	59
Finalement... ..	61

## Index des tableaux

	<i>Page</i>
Tableau I Tendances .....	10

## PRÉFACE

Le North American Policy Group (NAPG) de la Dalhousie University est bien placé pour fournir le genre d'aperçu présenté dans ce rapport. Le US Policy Studies Group (USPSG), mis sur pied en 1989, a étudié les relations entre le Canada, surtout la région de l'Atlantique, et les États-Unis, et plus récemment l'hémisphère occidental. Il s'est intéressé principalement au commerce et au développement économique.

La rédaction du présent rapport a exigé que nous débordions le cadre de l'économie et de l'hémisphère occidental afin de nous pencher sur certains facteurs touchant des questions telles que la technologie, les origines ethniques et les données démographiques. Pour ce faire, nous avons consulté les travaux du NAPG (1995-1996) qui comparaient les facteurs de la compétitivité mondiale et la situation de la région de l'Atlantique. En outre, un rapport complémentaire d'Informetrica Ltd. sur des indicateurs de développement humain nous a été très utile.

Au cours de ma carrière, j'ai moi-même consacré beaucoup de temps et d'efforts à cerner et à exposer les grandes lignes des tendances touchant la région de l'Atlantique. En 1979, j'ai été le coauteur du document intitulé *The Atlantic Vision 1990* pour le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, que j'ai eu l'honneur de diriger à ce moment-là. En ma qualité de sous-ministre du Développement de la Nouvelle-Écosse, je me suis employé pendant une bonne partie de mon temps à découvrir l'effet des diverses tendances sur nos perspectives économiques. Certains de mes travaux ont abouti à des projets de recherche liés à l'ALÉ qui ont créé l'USPSG quand j'étais doyen de l'École d'administration à la Dalhousie University. Maintenant, en tant que professeur et PDG d'une petite entreprise régionale spécialisée dans la technologie, BDI, je continue à observer les tendances, comme je l'ai fait tout au long de ma carrière.

Janice Plumstead et Brian Russell ont contribué à ce rapport dans leur domaine de spécialisation respectif. Ils se sont concentrés sur le développement économique de la région et sur ses perspectives en ce qui a trait aux échanges commerciaux. À plusieurs occasions, ils m'ont forcé de défendre les tendances incluses dans ce rapport. En plus des dix-huit tendances exposées ici, il se passe bien d'autres choses dans le monde. Les tendances énumérées dans ce document sont celles qui, à notre avis, sont les plus importantes pour comprendre les défis que posera le développement régional au prochain siècle. Nous remercions l'APECA de nous avoir confié la mission d'examiner la région de l'Atlantique dans le monde et de nous avoir donné l'occasion de formuler quelques idées sur les rapports pertinents.

J.D. McNiven  
Président  
NAPG

## **AVANT-PROPOS**

### **La région de l'Atlantique dans l'économie mondiale**

Le monde change très rapidement. Les progrès technologiques ont contribué non seulement à la croissance exponentielle de l'économie mondiale, mais aussi à un chevauchement incroyable des cultures et des goûts. Les nouvelles technologies des communications exposent des millions de gens partout dans le monde aux valeurs des consommateurs américains portraituretés sur CNN et MTV. Le transport mondial a progressé à tel point que pratiquement n'importe quel coin de la planète est accessible en 24 heures de n'importe quel autre coin. L'augmentation faramineuse des voyages d'affaires et des voyages touristiques permet chaque année à des millions de personnes de connaître de nouveaux lieux et d'autres gens et d'être influencés par de nouvelles idées. La planète même n'est pas assez grande pour contenir toute la curiosité et tout l'esprit d'entreprise des hommes et des femmes qui l'habitent. Une entreprise dynamique accepte actuellement des réservations pour des voyages dans l'espace.

Pour le citoyen moyen, tout cela et bien d'autres choses étaient inimaginables il y a à peine quatre-vingts ans. Nous connaissons les avions et les automobiles depuis moins de quatre-vingt-dix ans. Il y a cinquante ans, les ordinateurs n'existaient pas et la plupart des gens, il y a vingt ans, n'en avaient jamais vus. Le téléphone, les chaînes de montage, l'électricité, le chauffage central, la plomberie intérieure, la médecine scientifique sont devenues monnaie courante depuis les cents dernières années, et le rythme du développement technologique croît encore plus rapidement avec chaque nouvelle invention qui augmente notre capacité.

Nos outils sont non seulement différents, mais nous avons nous-mêmes changé. Pendant le dernier siècle, les pays développés ont ajouté presque trente ans à l'espérance de vie de l'être humain dès sa naissance. Nous avons presque éliminé les grandes maladies comme la polio, la variole, la fièvre jaune et la tuberculose tout en assurant l'expansion du système d'éducation qui exige désormais douze années d'études.

Le monde change **vraiment** très vite.

Ce document a pour objet de traiter des effets de la « mondialisation »<sup>1</sup> sur la région de l'Atlantique et les politiques régionales publiques. Selon les statistiques, la région de l'Atlantique représente moins de cinq dix millièmes de la population mondiale et intervient pour un peu plus de un millième de la production économique mondiale. Ce sont des chiffres des plus modestes. Pourtant, les réalités mondiales ont des répercussions sur tous les citoyens de la région, et ce, chaque jour de leur vie. Nous ne sommes pas plus à l'abri des forces sous-jacentes aux changements mondiaux que n'importe quel autre coin de la planète. En fait, nous le sommes moins étant donné le caractère relativement perméable de notre économie nationale. C'est un fait que certains regrettent, mais qui en réjouit d'autres. À vrai dire, cette ouverture nous offre de nouvelles occasions d'innover, de nous développer et finalement de prospérer. Le mot clé de cette dernière phrase est « occasions », car il faut saisir l'occasion avant de pouvoir la matérialiser. L'occasion seule est passive et peut s'évaporer. C'est une possibilité qui sera exploitée par d'autres, si on ne la saisit pas au passage. Voici donc la réalité fondamentale du monde moderne, qui est marqué par la compétitivité et le changement. Les occasions sont éphémères et y passer outre n'entraîne pas le statu quo, mais un recul.

À une autre époque, le Canada aurait pu se contenter d'exploiter ses avantages matériels et il aurait pu tenir pour acquise sa place dans le monde. Actuellement, nous devons constamment innover, nous réexaminer et repenser nos activités. L'économiste Joseph Schumpeter décrit le capitalisme comme un processus de destruction créatrice; une édification et un démantèlement incessants pour mieux bâtir. C'est l'innovation qui est au cœur de ce processus : des idées et des méthodes nouvelles et des produits et services meilleurs. C'est la force vitale de l'économie mondiale et la clé de la croissance ultérieure de la région de l'Atlantique.

---

<sup>1</sup>Les auteurs ont fait beaucoup d'efforts pour trouver un mot qui remplacerait ce terme trop souvent répété. Malheureusement, nous avons découvert qu'il circonscrit le mieux le phénomène que nous décrivons. Faute de remplacer le terme, nous avons remarqué une tendance troublante qui consiste à lui donner plusieurs sens. Par conséquent, voici notre propre définition :

Par mondialisation, nous entendons une interaction internationale accrue de facteurs de production locaux, régionaux et nationaux, caractérisée par une circulation internationale plus libre des services, des investissements (portefeuilles), du capital (investissements directs), des connaissances, des gens et des biens. La mondialisation se caractérise aussi par le développement et l'expansion d'institutions multinationales et l'élaboration de règles destinées à faciliter et à réglementer ces mouvements.

Par le passé, les Canadiens de la région de l'Atlantique ont participé avec dynamisme à l'économie internationale. Il est regrettable que la période allant de la Guerre d'indépendance à la Confédération, d'environ 1775 à 1867, soit en général considérée comme l'âge d'or du développement de la région. Durant cette période, le nombre de colons a augmenté de quelques milliers à 600 000. L'économie régionale, fondée sur les forêts et la pêche, a prospéré pendant la plus grande partie de cette période; vers la fin de la période, le transport maritime, la construction navale et l'exploitation de mines de charbon ont aussi joué un rôle important. Le sort de la région était étroitement lié à la politique économique britannique et la réussite ou la faillite d'entreprises régionales dépendait fortement des préférences et des tarifs douaniers applicables aux produits étrangers. Les produits de la région de l'Atlantique étaient expédiés par bateau dans le monde entier et l'économie de la région prospérait.

Pour bénéficier à nouveau de l'économie mondiale, les Canadiens de la région de l'Atlantique doivent commencer à penser qu'ils en font partie intégrante. Pour prospérer au prochain siècle, nous devons faire face au monde extérieur au lieu de nous concentrer sur nos marchés intérieurs et nos problèmes. Non que nous ayons mal réussi. Dans l'ensemble, nous avons atteint de bons résultats. Nos revenus par habitant sont les plus élevés du monde. La santé publique est bonne dans notre pays et la qualité de la vie des habitants est restée excellente. Pourtant, ce n'est pas la fin, car d'autres nous rattrapent et nous dépassent à la fois parce que leur croissance est plus rapide qu'auparavant (un développement qui devrait nous rendre heureux), mais qui plus est, parce que nous connaissons une période de quasi stagnation par rapport à ces autres pays.

Jusqu'ici, nous avons assez bien réussi en suivant une stratégie qui n'est maintenant plus pertinente et qui ne répond plus aux besoins actuels. La prospérité relative de la région de l'Atlantique a été largement fonction de ses ressources naturelles et de politiques nationales conçues pour aider la région. Toutefois, ces deux piliers traditionnels ont été fortement ébranlés. Les emplois dans le domaine des ressources naturelles, notamment dans les secteurs des pêches et de l'exploitation minière, ont été durement frappés par les changements survenus dans le milieu physique et l'environnement économique. Les paiements de transfert du gouvernement ont été réduits en raison de la création de programmes nationaux de restrictions financières. Nous ne voulons pas dire que la situation est irréversible; les poissons peuvent réapparaître, l'exploitation du pétrole et du gaz marins pourraient entraîner une nouvelle croissance axée sur les ressources, mais nous ne pouvons



guère échapper au fait que notre environnement est plus différent que jamais. Dans le contexte d'une économie internationale où la production est mondiale et où les économies d'échelle et l'envergure des activités comptent plus que jamais, la clé de notre prospérité ultérieure réside dans une orientation mondiale vu notre petite population de base et le fait que nos ressources ont été déjà largement exploitées.

Manifestement, le monde dans lequel les Canadiens de la région de l'Atlantique vivent évolue. Ce rapport énonce nombre de ces changements et les répercussions connexes. Beaucoup des défis auxquels nous faisons face reflètent les difficultés que connaît actuellement la région pour s'adapter aux nouvelles conditions. À l'instar de la révolution industrielle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la révolution technologique de la fin des années 90 cause beaucoup de souffrances et de bouleversements.<sup>2</sup> Les changements et la croissance ne sont pas des processus ordonnés. Finalement, la révolution industrielle a été à la base de l'accroissement phénoménal de la prospérité au XX<sup>e</sup> siècle. De façon analogue, la révolution technologique actuelle formera la base des prodigieux progrès qui seront réalisés au XXI<sup>e</sup> siècle, non seulement dans le monde occidental, mais dans le monde entier. D'une certaine façon, il est exact de dire que la mondialisation est à la source de nos problèmes actuels. C'est depuis toujours le rôle du progrès. Il nous force à nous adapter et à réagir, en nous obligeant à surmonter notre conservatisme naturel et à inventer de nouvelles et meilleures façons de vivre. C'est la destruction créatrice. Elle est souvent nécessaire pour démanteler ce qui existe avant de reconstruire en mieux. Ce qu'il nous faut, ce sont des attitudes, des politiques et des mesures qui réduiront le plus possible les bouleversements et qui maximiseront les avantages.

Bien entendu, même si nous le désirerions, le processus échappe bien souvent à notre contrôle; nous assistons à un phénomène historique mondial. Comme les Luddites qui n'ont pas pu renverser le cours de la révolution industrielle, nous ne sommes pas plus en mesure d'arrêter les progrès technologiques. Néanmoins, nous pouvons exercer un contrôle sur nos réactions et sur les résultats probables, ce qui est fort important. Nous ne pouvons pas refaire l'histoire, mais nous pouvons certes faire des choix éclairés pour trouver la meilleure façon de nous adapter. Notre vision doit être axée non seulement sur l'extérieur, mais aussi sur l'avenir, et nous devons miser

---

<sup>2</sup>M. Steven Blank de la Pace University, qui a récemment rendu visite au NAPG, a formulé des observations sur les parallèles existant entre les bouleversements causés par la télégraphie, les chemins de fer et la production en série à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et ceux qui sont attribuables à l'électronique, aux télécommunications et à l'automatisation à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

sur ce qui est positif dans notre patrimoine tout en adoptant une vision régionale de la prospérité, notamment l'adaptation aux nouvelles réalités qui nous entourent et la préparation de la région aux défis qui l'attendent au prochain siècle.

Regarder vers l'extérieur et vers l'avant ne signifie pas tourner le dos à l'histoire ou oublier les questions internes. Cela veut plutôt dire que, fort de ces expériences, nous devons aller de l'avant en reconnaissant que dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle, la prospérité doit déborder les frontières régionales et que nous devons avoir une vue plus large de la place de la région dans le monde.

\*\* \*\* \* \* \* \* \*

Le présent rapport vise d'abord à souligner certaines des tendances qui influent sur le monde, le pays et la région de l'Atlantique, ensuite à examiner les positions actuelles respectives et finalement à traiter de certains défis et de certaines possibilités qui découlent du mélange de ces tendances et de ces positions. La région de l'Atlantique est très prometteuse si on la considère dans le contexte mondial et même dans le contexte nord-américain. « Inégalités » est un terme dont on a abusé, surtout lorsqu'on l'emploie pour décrire la région. Dans le contexte mondial, la région de l'Atlantique est bien nantie, sa population est peu dense, elle entretient des liens importants et présente bon nombre de possibilités.

Les renseignements sur les tendances que contient la Partie I doivent être considérés comme synthétiques et idiosyncrasiques. Synthétiques parce qu'ils découlent du rassemblement de beaucoup de données plutôt que d'un processus analytique, et idiosyncrasiques car ils traduisent les idées de quelques personnes plutôt que des idées reçues.

Les six tendances mondiales présentées sont considérées comme les plus cruciales pour le développement économique ultérieur. D'autres tendances pourraient être décrites, mais il est plus facile de conceptualiser le nombre de tendances donné. Les tendances sont présentées en cascade car chaque niveau – national et régional – est régi par les tendances en surplomb. Ainsi, l'urbanisation mondiale régit l'urbanisation nationale et l'urbanisation régionale. Dans le cas des tendances nationales et régionales, la tendance mondiale est présentée comme un « fait » et une tendance résultant de ce « fait » est développée aux niveaux inférieurs.

Je réitère que, pour faciliter la présentation, nous n'avons cerné que six tendances aux niveaux national et local. Il est probablement trop complexe de traiter un total de dix-huit tendances, mais en choisissant un nombre plus restreint de tendances, nous aurions couru le risque d'être trop sélectif. Une matrice des politiques à trois dimensions comportant 6x6x6 tendances produit 216 défis/possibilités, chiffre bien trop élevé pour les fins de notre rapport.

L'effet de cascade inhérent à ces tendances montre à quel point la région de l'Atlantique est vulnérable aux chocs de l'extérieur et inversement comment les petits problèmes locaux influent sur les tendances mondiales. L'effet de cascade ne semble pertinent que dans un sens. Toujours est-il que le rapport entre les tendances mondiales et des événements régionaux précis n'est jamais clair à l'avance et il est souvent difficile de le préciser même bien après les événements.

Par ailleurs, les tendances comme celles que nous décrivons plus loin doivent être considérées comme des idées approximatives. Ce sont des étiquettes apposées sur une série de décisions prises par diverses personnes pendant une période relativement longue. Leurs effets peuvent influencer différemment sur des pays et régions, peut-être au point qu'une tendance peut être contrebalancée par une autre. Une économie diversifiée capable de réagir avec souplesse aux changements a les meilleures chances de réagir aux répercussions de ces tendances.

Dans la Partie II, nous examinons la position de la région de l'Atlantique dans le monde en fonction des quatre rapports commandés par l'APECA en 1995 et 1996. Nous présentons certains des éléments les plus communs et les plus uniques des ces rapports et nous traitons des défis et des possibilités connexes. Dans un sens, le présent document complète ces quatre rapports, car ensemble ils forment ce qui constitue probablement l'évaluation des performances la plus étendue qui ait jamais été entreprise pour une région canadienne. La Partie II traite aussi de certains aspects comparatifs de la politique de développement régional.

La Partie III, très courte, porte sur les messages principaux qui découlent des deux parties précédentes. Il n'est pas surprenant qu'ils soient axés sur le commerce et l'éducation, mais, selon nous, le cheminement particulier de notre rapport pour aborder ces sujets est des plus intéressants et des plus engageants.

## Partie I : Tendances mondiales, nationales et régionales

### Introduction

Cette partie vise à décrire et à expliquer les dix-huit tendances interreliées qui ont une incidence sur la région de l'Atlantique aujourd'hui et qui continueront à en avoir une pendant les décennies à venir.

La notion générale qui est à la base de l'interaction de ces tendances se définit le mieux par le terme « cascade », c'est-à-dire que les tendances mondiales interagissent avec les tendances nationales, ces deux sortes de tendances interagissant à leur tour avec les tendances régionales. En fin de compte, les gens de la région ressentent à la fois les effets des conditions locales et ceux des conditions mondiales, mais les conditions non locales, ou celles qui échappent au contrôle de la région, occupent une place prépondérante. Le défi de la région consiste donc à unifier les tendances locales et les tendances mondiales pour assurer la prospérité de la région dans l'avenir. Cette idée n'est ni nouvelle ni originale, car des écrivains tels que Rosabeth Moss Kanter dans son ouvrage *World Class*,<sup>3</sup> constatent souvent que le même défi se pose dans d'autres parties de l'Amérique du Nord et du monde.

Les dix-huit tendances énumérées au TABLEAU I découlent d'un effort de synthétisation, c'est-à-dire qu'une foule d'idées, de faits et de changements disparates ont été rassemblés en une série d'observations relativement cohérentes sur l'orientation du monde. Ces observations ne visent pas les tendances artistiques, culturelles, religieuses ou philosophiques, qui débordent le cadre de ce rapport. Elles concernent plutôt les tendances économiques, démographiques et parfois politiques qui, prises ensemble, influenceront sur les secteurs de la vie économique les plus pertinents pour la région de l'Atlantique.

Ces observations serviront de point de départ à notre analyse, car nous pourrons en dégager des conséquences et les appliquer à d'autres domaines de l'activité humaine. Dans un rapport aussi concis que le nôtre, il est impossible de bien représenter ces dix-huit tendances, de les expliquer à fond ou de montrer tous les liens et les effets en cascade. Nous décrirons ci-après les tendances en les présentant selon trois catégories comptant chacune six sous-catégories ( M - tendances

---

<sup>3</sup>Rosabeth Moss Kanter, *World Class : Thriving Locally in the Global Economy*, ( New York, Simon & Schuster, 1995).

mondiales, N - tendances nationales, R -tendances régionales). Étant donné leur caractère, ces divisions sont loin d'être parfaites puisque toutes les tendances interagissent entre elles en débordant ces limites rudimentaires. Néanmoins, la division donnée est utile car elle fournit un contexte conceptuel permettant d'analyser les forces qui influent sur la région de l'Atlantique.

Par conséquent, le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que nous approfondissions continuellement toutes les tendances en cascade ou à ce que toutes les tendances de chaque niveau inférieur se rattachent visiblement et automatiquement à celles d'un niveau supérieur. Un tel exercice exigerait beaucoup plus de temps et de ressources.

**TABLEAU 1 - TENDANCES**

<b>TENDANCES MONDIALES, NATIONALES ET RÉGIONALES</b>	
<b>TENDANCES MONDIALES</b>	
M-1	L'expansion mondiale
M-2	La poursuite de l'urbanisation
M-3	Un monde sans frontières
M-4	Les types de capitalisme
M-5	La convergence des économies
M-6	La renaissance des ethnies
<b>TENDANCES NATIONALES</b>	
N-1	Qui sommes-nous?
N-2	Le renforcement du commerce nord-américain
N-3	Changements dans la population active
N-4	Les idéaux communautariens
N-5	La protection de l'environnement
N-6	La transformation de la politique de développement
<b>TENDANCES RÉGIONALES</b>	
R-1	La dynamique des populations
R-2	L'urbanisation
R-3	Les ressources humaines
R-4	La transformation des ressources
R-5	Les pressions liées aux échanges commerciaux
R-6	Une autonomie accrue

## Tendances mondiales

### M-1 L'expansion mondiale

Il s'agit sans doute de la tendance la plus évidente et la plus controversée. L'idée que l'activité économique mondiale ira croissant pour atteindre une proportion importante de l'économie actuelle effraie les écologistes et certains analystes de la politique étrangère. Néanmoins, si nous acceptons l'idée qu'un ensemble de valeurs démocratiques et de valeurs liées à la consommation et à la production capitaliste dominera dans tous les pays du monde au cours de la prochaine décennie et après, il est raisonnable de conclure que nous aboutirons naturellement à M-1.

L'expansion mondiale paraît de la façon la plus manifeste lorsque nous examinons les changements survenus dans les échanges internationaux. Le déploiement d'efforts multilatéraux visant le GATT et l'OMC, allié à une prolifération d'accords régionaux et bilatéraux de libéralisation du commerce, notamment l'ALÉNA, ont entraîné d'énormes augmentations du flux des échanges commerciaux entre les pays. Depuis la création du GATT en 1947 et la fin des Négociations d'Uruguay en 1994, la moyenne des niveaux tarifaires mondiaux est passée d'environ 38 pour cent à tout juste 3,5 pour cent. Parallèlement, tandis que la production mondiale augmentait en moyenne de 4 pour cent entre 1950 et 1994, le commerce mondial croissait à un taux annuel moyen de 6 pour cent. Il est clair que les échanges commerciaux jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale. La continuation de cette tendance signifierait une importance encore plus grande du commerce. Cette projection est d'autant plus vraie que la Chine et la Russie entreront probablement dans l'OMC au cours des cinq prochaines années. Même sans que la Chine devienne membre de l'OMC, ses exportations ont augmenté au rythme moyen annuel de 18 pour cent entre 1990 et 1994, et de 34 pour cent rien que pour 1994<sup>4</sup>.

Les « tigres asiatiques » ont montré ce qu'il est possible de faire. Les autres pays en développement suivront-ils leurs traces? Cela dépendra sans doute de leur capacité de suivre cet exemple et non du fait qu'ils tenteront ou non l'expérience. Entre 1990 et 1994, les exportations des six « tigres » de l'Asie orientale (Taïwan, Hong Kong, la Corée du Sud, la Malaisie, Singapour et la Thaïlande) ont augmenté en moyenne de 12 pour cent par

---

<sup>4</sup>Organisation mondiale du commerce, *Le Commerce international 1995 - Tendances et statistiques* (Genève, Service de publication de l'Organisation mondiale du commerce, 1995).

année comparativement à un taux moyen de croissance de 5 pour cent dans le monde<sup>5</sup>. Si l'on veut être réaliste, on ne peut mettre en doute la tendance vers l'expansion des marchés mondiaux même si l'on tient compte des différences entre les cultures, les sociétés et les niveaux de développement.

Le soi-disant miracle économique de l'Asie orientale a pour base le développement de sa structure commerciale. La relance initiale semble avoir eu à son origine la production locale d'articles destinés à soutenir l'activité militaire américaine dans la région. Par la suite, des compagnies américaines à la recherche d'une main-d'œuvre bon marché se sont installées en Asie orientale. Des compagnies japonaises ayant besoin de main-d'œuvre supplémentaire ont suivi leur exemple et se sont elles aussi implantées à l'étranger. Toute cette activité était appuyée par une demande de l'extérieur de la région; cependant la demande interne a commencé à augmenter quand la région s'est mise à prospérer. Aujourd'hui, le littoral de l'Asie orientale compte probablement 200 millions de consommateurs ayant des revenus comparables à ceux des Canadiens.

La pression politique exercée par les consommateurs locaux entraîne des changements politiques partout dans le monde, de l'Europe de l'Est à l'Afrique et à l'Asie. Avec la télévision, la publicité et la production, les attentes des consommateurs constituent désormais le moteur de notre planète. Si un gouvernement ne peut pas répondre à ces attentes, il sera sans doute remplacé, non seulement au niveau du personnel, mais de façon plus fondamentale.

À une époque où les pays essaient d'imiter les modèles de croissance d'États comme Singapour, l'importance économique relative du Canada a diminué et les revenus relativement élevés (à l'échelle mondiale) dans la région de l'Atlantique seront égalés par d'autres. Déjà, à Singapour, le PIB par habitant se rapproche de celui de la région de l'Atlantique.

Ces tendances imposeront des changements dans les idées profondément ancrées des Canadiens, qui croient toujours que le Canada est le deuxième ou le troisième pays du monde pour la richesse. Les classements d'indicateurs tels que l'Indicateur du développement humain des Nations Unies, qui comprend divers indicateurs sociaux et environnementaux, seront également pertinents. L'IDH est traité dans la Partie II.

---

<sup>5</sup>*Ibid.*



Rien ne nous porte à croire que la croissance économique mondiale sera inférieure aux 500 pour cent que nous avons connus pendant les cinquante dernières années. Une croissance économique mondiale de cinq fois supérieure à celle d'aujourd'hui offrira des possibilités et des défis d'une envergure telle que le monde sera aussi différent de notre monde actuel que 1947 ne l'est par rapport à aujourd'hui.

## **M-2 La poursuite de l'urbanisation**

Pour la première fois dans l'histoire, la moitié de la population vit maintenant dans les villes. Cette proportion est à peu près la même dans la région de l'Atlantique. Nul doute que les villes seront les moteurs de l'économie mondiale au cours de la prochaine décennie et après. La migration de sortie des régions rurales continuera sans doute partout dans le monde. Dayton Duncan, dans son ouvrage *Miles from Nowhere*, constate que plus que jamais depuis 1891, des comtés aux États-Unis se rapprochent de la définition de « frontière » donnée par le bureau du recensement de 1891<sup>6</sup> (deux personnes ou moins par mille carré).

Dans la région de l'Atlantique, les collectivités rurales se sont développées autour des industries de l'extraction basées sur les ressources où les niveaux d'emploi ne suffisent plus pour soutenir les populations actuelles. De nouvelles découvertes ultérieures assureront peut-être la subsistance ou même le développement de certains de ces types de collectivités dans l'avenir, mais les perspectives à long terme sont médiocres. De même, la possibilité de mettre sur pied des projets de fabrication industrielle à grande échelle dans les régions rurales est mince, étant donné la concurrence mondiale pour ces installations et les préférences des dirigeants qui favorisent des milieux urbains plus diversifiés.

Les personnes à la retraite et les télétravailleurs quitteront peut-être les centres urbains, mais les villes continueront d'attirer le plus grand nombre. Ironiquement, tout mouvement de personnes retournant dans les secteurs ruraux et les petites villes sera sans doute pris pour un désir du pays de promouvoir ce mouvement, et non pour une tendance séculaire.

L'urbanisation a des répercussions sur toute une gamme d'activités économiques. Le tourisme des citadins semble être axé principalement sur d'autres secteurs urbains. Les habitants des villes japonaises vont à Honolulu, à San Francisco et à Vancouver. Ils se rendent peut-être aussi à Banff, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Grand Canyon, mais la majorité d'entre eux dépensent leur argent dans les villes.

---

<sup>6</sup>Dayton Duncan, *Miles from Nowhere*, (Toronto, Penguin Canada, 1993).

Deux observations pourraient nous aider à comprendre les conséquences de cette tendance. D'abord, Jane Jacobs a constaté dans son ouvrage *Death and Life of Great American Cities* que les villes modernes, à l'encontre des villes du Moyen Âge, sont le catalyseur de la richesse nationale<sup>7</sup>. Ensuite, Karl Deutsch dans *Nationalism and Social Communication* fait le lien entre des communications de plus en plus denses et les sentiments nationalistes<sup>8</sup>. À mesure que les villes dans le monde commencent à dominer la politique démocratique et que leurs modes de communication et de déplacement se multiplient, nous pouvons nous attendre à d'importantes ramifications politiques et économiques.

Il est clair que nous parlons ici de centres de l'activité économique qui ne correspondent pas toujours précisément à des limites municipales. L'influence urbaine et économique de Halifax par exemple s'étend sans doute à de nombreuses petites villes dans un rayon de quatre-vingt-dix kilomètres, qui ne seraient pas typiquement urbaines.

La division que nous cherchons à établir ici pourrait mieux être décrite par l'expression milieu métropolitain - milieu rural. Le secteur géographique que l'on peut réellement qualifier de rural est en voie de régression, tandis que l'isolement économique de ces secteurs augmente. Avec le temps, une partie de cet isolement économique diminuera grâce au développement de collectivités de retraités, à des industries plus petites axées sur les ressources, à la transformation d'aliments et à des projets touchant l'artisanat et le tourisme. Le télétravail est quelque peu prometteur, mais il est peu probable qu'un grand nombre de personnes techniquement compétentes choisiront de quitter le milieu métropolitain pour s'installer ailleurs. Par conséquent, ce genre d'activité n'aura sans doute que peu de répercussions sur la population rurale. L'utilisation des technologies des communications dans les secteurs ruraux semblent néanmoins être l'une des solutions possibles à l'isolement économique de la périphérie.

### **M-3 Un monde sans frontières**

Les habitudes de consommation sont de plus en plus homogènes dans le monde depuis la réduction des barrières commerciales et la diffusion accrue de la télévision et de la publicité. Au début, on pensait qu'il s'agissait d'une sorte « d'américanisation », mais cette harmonisation continue s'est développée à partir d'une foule d'éléments culturels secondaires et elle continuera de le faire.

---

<sup>7</sup>Jane Jacobs, *Death and Life of Great American Cities*, (New York, Random House, 1961)

<sup>8</sup>Karl Deutsch, *Nationalism and Social Communication*, (Boston, MIT, 1966)

La capacité technique de transporter des marchandises rapidement d'un coin du globe à un autre a permis de satisfaire les goûts des consommateurs. Servir des clients plus éloignés que jamais et offrir un produit simultanément sur différents marchés régionaux est devenu chose possible. Il y a déjà plus d'une décennie que Fédéral Express Canada Ltée commençait à offrir un service de livraison des colis en 24 heures sur un continent; aujourd'hui, des marchandises peuvent être envoyées d'urgence en deux ou trois jours sur un quart de la planète. Pendant la prochaine décennie, des envois de ce genre seront de plus en plus répandus dans le monde, dans des délais semblables. Avec Internet, cela signifie que chaque producteur d'un bien ou d'un service a la possibilité d'entrer en contact instantanément avec le marché mondial.

Actuellement, les opérations effectuées chaque jour entre les pays sur les marchés des changes se chiffrent à plus de 1,3 billion de dollars US. La plupart du temps, ces transactions représentent un « capital express », mais dans l'ensemble cela signifie qu'un fonds commun de capital de la taille de l'économie des États-Unis se déplace dans le monde environ toutes les deux semaines. Aucun pays ne peut se permettre de dresser des obstacles importants à ce capital sans le voir tomber dans les mains de ses concurrents où il recevra un meilleur traitement.

Les compagnies sont de plus en plus éclatées, ce qui signifie que les producteurs contractuels peuvent être localisés n'importe où et que la « nationalité » d'un producteur perd de son importance. Un produit électronique dont les composants sont fabriqués dans cinq pays et assemblés dans un sixième pour être vendus dans un septième pays par une entreprise « locale » n'est plus du tout local dans le sens habituel du terme. Inversement, une plus grande automatisation dans l'extraction et la production des ressources signifie que de telles industries créeront moins d'emplois sur les marchés du travail locaux. Avec la consommation qui reste forte dans les pays développés, la « nationalité » de compagnies et de produits sera de moins en moins distincte.

#### **M-4 Les types de capitalisme**

Depuis les années 1920, le capitalisme et d'autres formes d'organisation économique se sont affrontés dans le monde. Aujourd'hui, cette lutte semble terminée, et pour le moment, ce sont les divers types d'économies capitalistes qui s'opposent. Les économies des États-Unis, du Japon, du Canada, de Singapour, de la Suède et même de la Russie comportent différents mélanges d'activité privée et publique et leur façon de réglementer le capitalisme (voir M-3) et les relations qu'ils entretiennent avec les banques, les producteurs et les organismes de vente diffèrent.

Les gouvernements et le capitalisme ont toujours été proches au cours de l'histoire en dépit de la rhétorique actuelle au sujet de l'antagonisme qui existe entre eux. Les structures capitalistes ne peuvent pas subsister d'elles-mêmes sans l'intervention de forces extérieures pour l'élaboration et l'application des règlements. Le capitalisme russe contemporain, fortement teinté par les activités mafieuses, résulte de la médiocrité et du caractère rudimentaire de l'élaboration des règles publiques.

La nécessité d'une interaction continue entre la politique publique et les structures capitalistes n'aboutit pas nécessairement à la même interaction dans chaque pays. Les droits de propriété, la politique de la concurrence, l'intérêt national et l'histoire sont tous des éléments qui jouent un rôle dans la création de divers types de capitalisme. Les règles du capitalisme américain donnent la primauté à la concurrence, tandis que le capitalisme allemand peut s'appuyer sur la cartellisation et l'établissement de liens étroits entre le monde des finances et les grandes entreprises. Quant au capitalisme japonais, il dépend davantage des amitiés personnelles et des liens de parenté et il vise des revenus à long terme.

Il semble qu'en général, ces types de capitalisme sont les plus florissants dans des économies en rapide expansion. À mesure que le PIB par habitant d'un pays augmente, d'autres facteurs interviennent pour forcer le ralentissement d'une croissance non contrôlée. L'environnement, les loisirs, la consommation, les commodités publiques et le bien-être social deviennent des questions importantes que ce soit au Japon, en Europe ou, plus récemment, en Corée du Sud, à Singapour et à Taïwan. Quoi qu'il en soit, faire des affaires dans une économie mondiale exige une certaine compréhension des pratiques commerciales de divers pays même à une époque où les goûts des consommateurs sont de plus en plus semblables.

### **M-5 La convergence des économies**

Il semble que dans les pays où le PIB par habitant atteint un niveau très élevé, les valeurs sociales, qui comptent de plus en plus, tendent à ralentir la croissance économique. On assiste alors à une convergence progressive des économies de ces pays. Par exemple, les dépenses relatives au bien-être social ont augmenté de plus de 50 pour cent dans les pays de l'OCDE depuis 1950, tandis que les taux de croissance du PIB ont chuté. D'une certaine façon, ce n'est guère surprenant, car les économies de ces pays sont fortement interdépendantes; les données démographiques, sur lesquelles l'importance des revenus exerce une influence, sont également analogues.

Dans les années 1950, Abraham Maslow affirmait que les gens sont dominés par une hiérarchie de besoins, c'est-à-dire que quand un besoin élémentaire est satisfait, par exemple la survie, les gens tendent à le tenir pour acquis et à chercher à combler un autre besoin, comme le statut ou l'individualité<sup>9</sup>. Certains travaux effectués en Europe dans les années 1980 suggèrent que cette idée peut aussi être pertinente pour les questions touchant des populations entières. La notion de convergence économique correspond à cette idée<sup>10</sup>.

Les démographes savent depuis longtemps que la prospérité des familles constitue l'un des principaux facteurs déterminant leur taille. Une famille plus riche aura moins d'enfants. Les taux de fécondité dans les pays développés tendent à converger. Un pays comme Singapour, où la prospérité a crû rapidement depuis environ 30 à 35 ans, connaît aujourd'hui des taux de fécondité qui ne diffèrent pas de ceux du Japon ou du Canada, à la grande consternation du gouvernement.

D'autres valeurs, notamment la protection de l'environnement, semblent aussi émerger avec la hausse des revenus. L'opinion publique est prête à sacrifier la production et la croissance pour une eau plus propre et un air plus pur, ainsi que pour d'autres commodités publiques. Les consommateurs boycotteront plus facilement des produits s'ils considèrent que leur production a pu nuire à l'environnement. Les conditions de travail sont plus rigoureusement réglementées.

Les préoccupations relatives à l'immigration et aux questions sociales seront soulevées ailleurs dans le monde. Les États asiatiques qui ne sont pas habitués à recevoir des immigrants, comme le Japon et la Corée, essaient maintenant de se faire à cette idée, comme la France et l'Allemagne ont dû le faire depuis quinze ans. L'expérience de la France et de l'Allemagne montre que ce problème ne peut être résolu facilement; néanmoins, sans l'apport de travailleurs plus jeunes sur le marché du travail, la croissance de la production ralentira.

Finalement, M-5 est lié à M-1, car à mesure qu'un plus grand nombre de pays se développeront, leurs différences économiques internes sur le plan des revenus et de la production commenceront à ressembler aux différences entre le Canada, les États-Unis et l'Europe. En conséquence, cette convergence progressive des économies n'aboutira pas nécessairement à une égalité économique à l'intérieur des pays. Des régions comme la

---

<sup>9</sup>Abraham Maslow, « A Theory of Human Motivation », *Psychological Review*, juillet 1943, pp. 370-396.

<sup>10</sup>Ronald Inglehart, *The Silent Revolution*, (Princeton, NJ, Princeton University Press, 1977).

région de l'Atlantique devront quand même surmonter des obstacles afin d'améliorer leur position relative dans leurs pays respectifs. La convergence économique entre les pays pourrait en effet les sensibiliser davantage à l'existence d'inégalités régionales à l'intérieur des pays.

### **M-6 La renaissance des ethnies**

À mesure que les habitudes de consommation, les valeurs et les préférences en matière de divertissements s'uniformisent dans le monde, une contre-influence apparaît en ce qui a trait à l'identité. L'homogénéité donne lieu à un désir de séparation ou d'individualité. Pour de grands groupes de personnes, cela signifie une renaissance des ethnies ou même une « fabrication » de cette renaissance.

Par exemple, on peut voir sur Internet une page d'accueil d'Espagne pour les jeunes qui fournit des liens avec les pages des nationalistes de Catalogne et des pages sur Pamela Anderson Lee. La création de l'Union européenne a aussi donné un élan important aux régionalismes qui couvaient, notamment chez les Bretons, les Écossais, les Basques, les Bavarois et les Italiens du Nord. Les habits et les armes des combattants de tous les côtés en Bosnie sont indistincts (Levis, Nikes et Kalashnikovs); seules leurs revendications datant de plusieurs siècles attisent les conflits. Nous sommes habitués dans nos sociétés à une ségrégation selon l'âge. Nous assistons maintenant de plus en plus à une ségrégation par groupe. Les éléments utilisés pour établir cette différenciation sont nombreux : la géographie, la langue, l'ethnicité, le patrimoine, la religion, la classe, la culture; toutefois, l'objectif reste toujours le même : contrôler au moins un petit aspect des forces mondiales menant à l'harmonisation et à la convergence des sociétés et s'en distancier quelque peu.

Ces six tendances mondiales découlent de lectures et de synthèses assez exhaustives. Elles agissent toutes sur le Canada et influent sur les tendances nationales qui résultent de la géographie du pays et des conditions qui y sont uniques.

## Tendances nationales

### N-1 Qui sommes-nous?

Dans deux articles importants, l'ancien secrétaire du Travail des États-Unis, M. Robert Reich, pose cette question au sujet du lien qui existe entre les Américains et les sociétés implantées aux États-Unis<sup>11</sup>. Au Canada, sa question est éclipsée par la question plus vaste de l'identité.

Robert Reich observe que les compagnies américaines ont en fait un caractère mondial. Leur côté américain cache souvent le fait que l'entièreté ou une partie de leurs produits sont fabriqués à l'étranger et que leur chiffre de vente est réalisé outre-mer. Il conclut que la politique nationale doit être axée sur le facteur de production le moins mobile - la population active. On devrait feindre d'ignorer les arguments nationalistes des sociétés internationales sauf s'ils se traduisent par des emplois pour les Américains.

Depuis plus d'un siècle, la politique canadienne assimilait les entreprises et le pays. La signature de l'ALÉ en 1988 a rompu avec cette tradition et a contribué à la création d'un marché à l'échelle du continent. Ce changement est dû en partie à la pression des consommateurs, mais aussi à l'internationalisation des sociétés canadiennes, fait de plus en plus reconnu.

Des mesures ont été prises pour l'internationalisation dans le cadre de la politique canadienne, mais on n'a pas encore établi de politique globale cohérente en fonction des besoins de la population active du pays. Une nouvelle identité économique canadienne doit s'accompagner d'une volonté de s'assurer que la population active canadienne est concurrentielle dans le monde, que la politique fiscale est compétitive, que les compétences des travailleurs sont mises en valeur et que leur prospérité est raisonnablement assurée.

Un deuxième élément canadien à prendre en considération vise M-6. Le Canada n'a pas pu engendrer une « ethnicité » positive. À cet égard, les progrès ont plutôt été réalisés aux niveaux provincial et infraprovincial. Le déploiement de drapeaux illustre cette question. Par exemple, dans la région de l'Atlantique, outre le drapeau canadien, il existe dix symboles d'identification dans les quatre provinces, dont deux ou trois peuvent être omis, non sans s'exposer à une certaine agitation. Ces symboles sont les drapeaux officiels et non officiels du Labrador, de Terre-Neuve et du Labrador (3), de la Nouvelle-Écosse,

---

<sup>11</sup>Robert B. Reich, *Who is Us?* Harvard Business Review, janvier-février 1990, pp. 58-59; *Who is Them?*, Harvard Business Review, mars-avril 1991, pp. 77-78.

des Acadiens, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, du Madawaska et du Cap-Breton, dont le tartan ne doit pas être confondu avec le drapeau de la Nouvelle-Écosse.

De prime abord, cela peut sembler peu important. Les drapeaux sont toutefois de puissants symboles d'identité. M-6 suggère que ces identités continueront de subsister et que leur valeur symbolique ira croissant. Si la région de l'Atlantique est considérée comme un microcosme du pays, qui sait alors combien d'autres « identités » il recèle. Il peut aussi s'agir d'un phénomène rural, surtout quand l'identité sert à promouvoir le tourisme. Les villes sont en général plus ouvertes à la diversité, car elles attirent les immigrants. Bien entendu, les pressions exercées par la mondialisation et l'urbanisation se heurtent à la renaissance des ethnies dans le monde d'aujourd'hui, de sorte que le désir de se distinguer des villes avoisinantes existe toujours. Dans *Les Colonnes d'Hercule*, Paul Theroux déplore la perte du cosmopolitisme d'Alexandrie, de Trieste, d'Athènes et de Tanger, chacune de ses villes ayant fait l'objet d'une purification ethnique au cours des cinquante dernières années, bien que de façon plus pacifique qu'en Bosnie<sup>12</sup>.

Même si de nombreux Canadiens travaillent à l'établissement de liens politiques solides avec le Québec, et tout particulièrement l'Ontario, la dynamique de l'immigration et les perspectives mondiales de Toronto et de Vancouver semblent conduire à de nouveaux rapports entre ces deux villes, un peu comme entre New York et Los Angeles. Ce n'est pas un nouvel axe entre des régions du pays, mais entre deux agglomérations qui aspirent à jouer un rôle à l'échelle mondiale. Elles sont davantage des partenaires que des concurrents, malgré les épithètes régionales traditionnelles appliquées de temps en temps à l'est et à l'ouest. Manifestement, cette situation a des conséquences pour la région de l'Atlantique. Cette région fait en effet face à des problèmes uniques, qui ne diffèrent pas tellement de ceux de l'Alaska par exemple, ni de ceux d'Hawaï. Ses villes ont noué des liens économiques et personnels avec les villes du centre du Canada et celles du nord-est des États-Unis. Boston et Montréal sont à la même distance de Halifax par exemple, et New York est plus proche que Toronto. Ces pressions ne sont pas insurmontables, mais elles diffèrent de celles que connaissent d'autres parties du Canada. Dans un tel environnement, les dangers de l'isolement régional et la confusion augmentent considérablement.

---

<sup>12</sup>Paul Theroux, *Les Colonnes d'Hercule*



## **N-2 Le renforcement du commerce nord-américain**

La réalité qui se profile à l'horizon, c'est la formation de trois grands groupes commerciaux : l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest, malgré l'édification ou l'aplanissement de barrières commerciales dans le monde. Dans ces trois continents, les échanges commerciaux se font à l'intérieur des blocs. En fait, des trois groupes, ce n'est qu'en Amérique du Nord que moins de 50 pour cent des échanges commerciaux (à la hausse) s'effectuent à l'intérieur du bloc. Ces échanges à l'intérieur des groupes et les échanges entre les grandes régions représentent environ de  $\frac{2}{3}$  à  $\frac{3}{4}$  de l'ensemble des échanges commerciaux du monde. L'Amérique latine occupe une place de plus en plus importante dans les échanges commerciaux de l'Amérique du Nord et augmente aussi ses échanges dans son groupe avec l'établissement de zones de libre échange comme le Mercosur. Une étude sur la possibilité d'établir un accord de libre-échange des Amériques, qui doit être achevée en 2010, présente le potentiel d'augmenter considérablement les échanges commerciaux dans l'hémisphère occidental. Les pays de l'ancien bloc soviétique, bien qu'ils ne jouent pas encore un rôle principal dans les échanges commerciaux à l'échelle mondiale, ont aussi le potentiel d'offrir de nouveaux marchés et fournisseurs. La tendance de cette région vers une économie de marché, malgré toute les hésitations et la confusion, pourrait même entraîner la formation d'un quatrième bloc dans les décennies à venir. De plus, les efforts déployés pour incorporer ces pays à l'OTAN et à l'UE entraînera l'élargissement de cette région économique. Dans un récent discours, le président Clinton préconisait un « plan Marshall » pour les pays de la Communauté des États indépendants, ce qui laisse entrevoir cette possibilité. L'Afrique n'occupe pas pour le moment une place importante dans la configuration commerciale de ces groupes, mais au sommet du G7 à Denver, on mettra l'accent sur l'augmentation des échanges commerciaux et des investissements sur ce continent.

En Amérique du Nord, les effets de l'ALÉ et de l'ALÉNA ne visent pas seulement la protection du statut spécial du Canada au sein de l'économie américaine. Ils permettent de renforcer ces liens. Aujourd'hui, environ 80 pour cent du commerce d'exportation et d'importation canadien se fait avec les États-Unis. Ce taux correspond à celui des relations commerciales du Mexique avec les États-Unis. En revanche, le Canada représente moins de 25 pour cent du total des exportations et des importations des États-Unis. Il est évident que les États-Unis dépendent beaucoup moins du Canada que le Canada des États-Unis.

Cette relation peu équilibrée restera une réalité pendant au moins une bonne partie du prochain siècle. Cela signifie que la capacité du Canada d'intervenir dans des conflits avec les Américains est en fait limitée. L'identité canadienne exige que nous nous

différencions des Américains, mais l'étroitesse des liens économiques avec les États-Unis exige aussi que nous gérons ces différences avec habileté. Pour ce faire, les Canadiens doivent avoir une bonne compréhension du fonctionnement du système interne américain, étant donné qu'il arrive souvent que des questions internes américaines touchent le Canada et nos intérêts.

L'avenir du Canada réside dans le groupe nord-américain (peut-être plus tard dans le groupe de l'hémisphère occidental). Dans le contexte mondial, nous sommes vus par les autres comme un pays américain cherchant à gouverner par des méthodes un peu « meilleures » que celles employées par les États-Unis. Cette notion provient en partie de l'idée que le Canada peut devenir une « porte d'entrée » dans le marché nord-américain, tant pour les investissements que pour les échanges commerciaux. C'est ce que promet l'ALÉ et l'ALÉNA. Le danger, c'est que le Canada pourrait simplement devenir un arrière-pays des États-Unis, un entrepôt des ressources, et rien d'autre.

L'expansion du commerce et des investissements canadiens ainsi que l'existence de deux villes de niveau international, Toronto et Vancouver, rendent cette situation improbable. Néanmoins, la réticence des Canadiens de la région de l'Atlantique à reconnaître que les États-Unis et les pays étrangers et non les autres provinces sont les grands concurrents dans le secteur des investissements, suscite des préoccupations dans la région.

### **N-3 Changements dans la population active**

Le tableau de l'emploi canadien se caractérise par des changements constants dans les lieux d'emploi, les compétences exigées et les genres d'emplois domestiques. En résumé, on peut considérer que ces changements représentent un déplacement des emplois vers les régions urbaines, au détriment des secteurs ruraux. Nous nous orientons vers des emplois dans le secteur tertiaire plus exigeants sur le plan intellectuel en nous écartant des emplois liés à la production de biens, qui exigent de la force physique; vers des familles moins « traditionnelles » à deux revenus ou vers des familles monoparentales pour délaissier les ménages avec un seul chef de famille. Toutes ces tendances devraient se poursuivre pendant la prochaine décennie et au-delà.

Ces tendances ont des répercussions multiples. Dans les villes, les emplois dans le secteur des services sont moins susceptibles d'être syndiqués et, depuis 1960, avec chaque décennie, les syndicats pénètrent de moins en moins le marché du travail canadien. Cette tendance ne s'applique néanmoins pas à la fonction publique. Si l'on faisait abstraction du gouvernement, la pénétration des syndicats au Canada serait identique à celle aux États-Unis. Le développement d'une main-d'œuvre urbaine dotée de compétences

intellectuelles a encouragé la création d'une économie éclatée. Les relations contractuelles ont commencé à remplacer les relations syndicales-patronales traditionnelles. En fait, de plus en plus de travailleurs travaillent à contrat de façon sporadique. Cette pratique, depuis longtemps répandue chez les avocats, les médecins et les comptables, se propage maintenant aussi à d'autres secteurs. Non seulement le système contractuel se prête bien à l'utilisation efficace d'une main-d'œuvre qualifiée, mais il a aussi des ramifications en matière de taxation.

Pendant la plus grande partie de ce siècle, les impôts ont été perçus principalement au moyen de l'impôt sur le revenu des particuliers. Cet impôt a remplacé les droits de douanes et d'accise imposés pendant la Première Guerre mondiale en tant que principale source de revenu. C'est la taxe la mieux adaptée à un grand nombre d'employés permanents, car elle peut être déduite à la source. La croissance des emplois temporaires, souvent par l'intermédiaire d'entrepreneurs indépendants, menace ultérieurement l'impôt sur le revenu des particuliers. Plus simplement, le travailleur autonome tend à surestimer ses déductions et à sous-estimer ses revenus. Cette propension à la disparition du contribuable est exacerbée par deux autres facteurs : l'accroissement du commerce électronique, qui est difficile à tracer et à imposer, et la mobilité accrue du capital. Les financiers recherchent en effet les juridictions fiscales où les niveaux d'imposition sont bas. L'augmentation des taxes sur la valeur ajoutée au Canada est attribuable en partie aux efforts déployés pour remplacer partiellement l'impôt sur le revenu par un impôt convenant mieux à la « nouvelle économie ». Ces taxes fondées sur la consommation tendent aussi à augmenter l'épargne.

L'éclatement des compagnies mondiales a aussi modifié la structure des emplois. Sauf pour la production de biens, une partie de l'activité des compagnies s'est déconcentrée. Les centres de crédit et de traitement ont été implantés dans des endroits aux États-Unis aussi peu vraisemblables que l'Iowa et le Dakota du Sud. Le Nouveau-Brunswick, au Canada, a acquis la réputation d'attirer des centres téléphoniques florissants. Des services bancaires de compensation ont été mis sur pied en Islande et aux Philippines. Des sociétés mondiales telles que Northern Telecom, Gillette et ASEA Brown Boveri ont maintenant des sièges sociaux, des installations de recherche, de fabrication et de traitement des données distincts. Elles sont à la fois partout et nulle part. Même si une grande partie de la documentation sur l'emplacement des sociétés laisse sous-entendre que la direction et le contrôle de ces sociétés demeurent toujours dans le pays d'origine, nous évoluons vers l'internationalisation.

#### **N-4 Les idéaux communautariens**

L'identité canadienne est souvent définie par rapport aux États-Unis, surtout parce que les Canadiens accordent une plus grande place à la collectivité qu'à l'individu. Pour les gens de l'extérieur de l'Amérique du Nord, cette distinction ne tient qu'à un fil. À distance, la différence est peu perceptible. Les deux pays ont plus de ressemblances que de différences.

L'accent que met le Canada sur la collectivité peut être vu de deux façons. Au niveau de la renaissance des ethnies (M-6), le Canada possède un tas de collectivités de plus en plus puissantes et de mieux en mieux définies. Aucune collectivité nationale ne peut remplacer ces « localismes ». En revanche, depuis la guerre de Sécession, les États-Unis se distinguent par leur identité nationale ainsi que par un comportement national qui leur est propre.

À un autre niveau, le sens communautaire des Américains a vu le jour à partir de leur intérêt plus fondamental dans l'individu. L'esprit communautaire émane d'individus qui se dévouent à la collectivité, ou il n'existe pas du tout. Jusqu'à un certain point, cette notion a été renforcée par la politique du gouvernement depuis l'époque du *New Deal*, bien qu'il faille reconnaître que la légitimité de cette « intrusion » du gouvernement ne soit pas sans soulever maintes questions.

Au Canada, le développement communautaire s'est fait à l'échelle nationale, avec le parrainage et l'aide du gouvernement. C'est principalement par cette méthode que les groupes ethniques et les familles ont consolidé leurs liens avec le pays. L'idée que la collectivité se développe sous l'influence de citoyens locaux ne s'est pas imposée autant qu'aux États-Unis, quoique pour être équitable, il nous faut dire que cette idée existe au Canada. Pour les Canadiens, les organismes gouvernementaux, qui représentent la société, constituent plutôt le mécanisme le plus approprié pour fournir des soins et des services à la collectivité. La redistribution remplace l'idéologie pour rapprocher les Canadiens.

Aujourd'hui, les excès des années 1980 ont obligé le gouvernement à comprimer ses dépenses. En raison de cette situation, il a affecté des sommes moindres aux collectivités pour la réalisation de leurs idéaux par des moyens traditionnels. Certaines tentatives ont été faites pour greffer certains aspects de l'individualisme et de l'esprit communautaire américains sur ce qui, depuis deux générations, a été en grande partie une entreprise gouvernementale. Toutefois, cela a créé plus de confusion que d'initiatives véritables.

L'affaiblissement de la version canadienne du communitarisme a aussi été associée à une amélioration des communications avec les É-U., ce qui a influé sur le discours politique et les notions de propriété sociale. La Charte canadienne des droits a contribué à modifier l'orientation de la prise de décision qui n'est plus centrée sur la politique et la collectivité mais plutôt sur l'individu et le processus judiciaire. En fin de compte, avec l'ALÉ et l'ALÉNA, les distinctions entre les deux pays sont devenues floues, et pas seulement pour le commerce.

Manifestement, la notion de communitarisme canadien est attaquée en ce moment. Aussi longtemps qu'ils devront effectuer un repli, les gouvernements devront accepter que l'on continuera à repenser cette particularité canadienne fondamentale. Ce ne sont pas seulement les programmes sociaux qui sont restructurés ou éliminés, mais aussi des programmes régionaux. Il est difficile de savoir si les fondements de la vie canadienne sont en péril, mais il est évident que plus les gouvernements continueront à éprouver des difficultés financières, plus les changements seront profonds. Dans le cadre de ces changements, le gouvernement fédéral s'est aussi déchargé de ses responsabilités sur les provinces et les municipalités. Tous ces faits ont d'importantes répercussions sur le développement régional et dénotent qu'il est fort nécessaire d'accroître la capacité économique dans la région afin de compenser la réduction possible des paiements de transfert.

## **N-5 La protection de l'environnement**

L'évolution du développement pourrait se résumer ainsi : « Joue dur, enrichis-toi et pense vert ». Les préoccupations à l'égard de l'impact de la production et de la consommation sur l'environnement se multiplient avec la croissance du PIB par habitant. Le Canada subit des pressions au sujet de questions liées à l'environnement, notamment de la part des Européens dans les domaines de la chasse aux phoques et de la coupe à blanc des arbres. Nous avons de part et d'autre fait appel aux règlements phytosanitaires et phytosanitaires liés au commerce et nous en avons aussi été victimes. Les exemples les plus connus sont peut-être l'interdiction imposée par les Européens sur les importations de bois vert canadien en raison de la présence de nématodes du pin et les interdictions de l'Australie sur le saumon du Pacifique provenant du Canada à la suite d'une infestation possible par des parasites.

De plus en plus, les préoccupations écologiques sont liées à la politique interne et à la santé des citoyens. L'industrie du tabac et la consommation de tabac dans le pays souffrent indirectement de ce revirement. L'industrie de la construction s'en ressent aussi avec le syndrome des bâtiments malsains et la production et l'utilisation d'amiante.

L'intérêt pour la santé, qui s'explique en partie par le vieillissement, a incité les consommateurs à modifier leurs habitudes alimentaires et à diminuer leur consommation de boissons.

La politique interne en matière d'environnement liée à l'utilisation des ressources a eu des répercussions sur le commerce. Par exemple, la croissance qu'a connu le secteur du recyclage des produits de fibres de bois a eu une incidence sur l'emplacement de certaines installations de fabrication du papier ainsi que sur les emplois dans le secteur forestier. Les restrictions visant les décharges commencent à avoir des répercussions sur l'emballage des produits. Les règlements sur la ferraille, surtout en Europe, influent sur la conception et la production de voitures.

Cette tendance ne disparaîtra pas de sitôt. Il est probable que les consommateurs des pays développés se préoccupent plus et non moins de la nature de la production et de la composition des biens produits, surtout s'ils semblent avoir un effet sur la santé des gens.

Cette tendance a une incidence sur la politique publique, qui est en général passée inaperçue. La revitalisation de l'industrie des normes y est reliée. L'incapacité des Européens de s'entendre sur des normes communes pour la production de biens et de services a incité l'Union européenne à établir que plus de 290 normes nationales sont équivalentes. Ainsi, la bière de fabrication britannique est essentiellement pareille à la bière fabriquée en Allemagne aux termes des règlements de l'Union européenne. La même approche a été utilisée pour l'accréditation des professions et des métiers. Récemment, les É.-U. et l'UE ont convenu de reconnaître mutuellement leurs normes pharmaceutiques.

L'approche de l'UE a donné un élan à la conception de normes de qualité des entreprises, et ce, partout dans le monde. Les normes élaborées aux termes des désignations de l'ISO ont été adoptées à l'échelle internationale de façon à pouvoir établir que la qualité de base des activités d'une entreprise est équivalente à celles d'une autre. L'élaboration de normes internationales liées à la protection de l'environnement commence à peine, mais il est incontestable que ces normes auront des effets sur toutes les facettes de l'activité commerciale au Canada dans l'avenir.

La sensibilité aux questions écologiques a placé les décideurs canadiens dans une position difficile. Les consommateurs exercent des pressions pour obtenir des changements, ici et à l'étranger (voir M-4), ce qui touche les producteurs. Jusqu'ici, la politique canadienne a eu tendance en général à favoriser les producteurs plutôt que les consommateurs. Les préoccupations écologiques pourraient modifier cette situation.

## **N-6 La transformation de la politique de développement**

Traditionnellement, le Canada jugeait nécessaire que la politique publique appuie non seulement la croissance globale de l'industrie locale (N-1), mais aussi qu'elle tente de distribuer ses effets partout dans le pays. L'émergence de la « nouvelle économie », axée sur la technologie de l'information, les services et la petite entreprise, a semé beaucoup de confusion dans l'application de cette politique. L'inaptitude des gouvernements à maintenir leurs dépenses dans le secteur du développement économique n'a fait qu'ajouter à cette confusion, d'autant plus que ces compressions s'accompagnaient de plus en plus du sentiment que, d'un point de vue philosophique, cette aide était inefficace et entravait même peut-être le développement.

L'un des truismes de la théorie de gestion est l'axiome suivant : « ce qui peut être compté peut être géré ». L'inaptitude des gouvernements à réunir des statistiques pertinentes sur la « nouvelle économie » est à la source de leur incapacité de bien la réglementer, de la soutenir et de percevoir les impôts voulus. Par exemple, les gouvernements diffusent régulièrement des chiffres sur la production de biens et sur le commerce. Il leur est plus difficile d'annoncer des chiffres sur la production de services et sur le commerce. Les biens proviennent en général de plus grosses compagnies, tandis que les compagnies de services sont plus petites. Une grande partie du commerce des logiciels et des services connexes échappent de plus en plus à l'imposition. Le téléchargement d'un programme à partir d'un site Web américain ne peut pas être contrôlé ou taxé au Canada.

Bien que la « nouvelle économie » aient des particularités applicables aux secteurs ruraux, l'activité économique provient en grande partie des secteurs urbains. Cela signifie que la politique traditionnelle de développement régionale a perdu en partie son sens de direction. En général, l'économie des secteurs urbains a été assez florissante un peu partout dans le pays, tandis que les secteurs ruraux, qui continuent de dépendre d'emplois axés sur les ressources pour leurs revenus, ont souvent souffert encore davantage qu'avant. Cette tendance se poursuivra très probablement jusqu'à ce que les décideurs puissent adapter la politique traditionnelle aux rouages de la « nouvelle économie ».

Les programmes de subventions articulés autour des dépenses en capital d'entreprises étaient en général les mécanismes traditionnels de la politique de développement au Canada. Ces mécanismes sont encore efficaces jusqu'à un certain point pour les entreprises productrices de biens, mais ils sont inefficaces dans le secteur des services et pour les entreprises qui n'ont pas d'installations ni d'équipement. C'est pourquoi la politique de développement penche de plus en plus vers le modèle américain, où les allègements fiscaux, et non les subventions, constituent la norme. Cette tendance se

heurte à une grande résistance chez les bureaucrates du ministère canadien des Finances, mais les pressions exercées pour introduire ces changements augmentent de plus en plus et continueront d'augmenter. Cela ne signifie pas que les ministères des Finances veulent que leur gouvernement accorde des subventions, mais plutôt qu'ils ne veulent en général *pas* que la distribution des ressources influent sur le recouvrement de l'impôt.

Les années 1990 ont été marquées par des mesures prises par les gouvernements pour rétablir l'équilibre budgétaire. Cela signifie que moins de ressources ont été affectées à la politique de développement. Normalement, à la fin d'une telle période, on pourrait s'attendre à ce que le statu quo antérieur soit rétabli. Dans ce cas-ci, un tel rétablissement est incertain. Les entreprises responsables de la croissance de l'emploi ne sont en général pas touchées par les programmes que favorisent le gouvernement canadien.

Les programmes de développement canadiens et les organismes connexes ont toujours évolué. Depuis 1960, la politique ou les organismes, ou les deux, ont changé environ tous les quarante mois. Actuellement, on semble vouloir regrouper les programmes dans un même « portefeuille », situation qui ne diffère pas tellement de celle qui prévalait lors de la formation du MEIR au début des années 1980. Les programmes étaient axés sur les renseignements fournis et sur des contributions remboursables (prêts), en partie à cause des restrictions budgétaires et de la rationalisation. Sans une adaptation sérieuse et à long terme, il est probable que la politique de développement évoluera de manière à créer deux catégories de programmes : l'une pour les entreprises urbaines de la « nouvelle économie », qui sera axée sur les mesures incitatives fiscales, et l'autre pour la préservation des emplois et l'adaptation économique en milieu rural. Entre-temps, la politique de développement sera expérimentale, peu uniforme et assujettie à toutes sortes de critiques et de prescriptions.



## **Tendances régionales**

### **R-1 La dynamique des populations**

À l'exception des populations autochtones, aucun groupe au Canada aujourd'hui ne peut se renouveler numériquement. Sans l'immigration, la population canadienne déclinera au XXI<sup>e</sup> siècle. Cette tendance n'est pas rare dans les pays développés; tous sont dans la même situation. Il existe un lien entre la richesse et des taux de natalités peu élevés dans les populations.

Ce phénomène comporte un élément économique préoccupant, car une population stable mais en déclin et vieillissante sous-entend une économie stable et en déclin, ce qui satisfait peut-être des démographes et des environmentalistes du point de vue intellectuel, mais donne lieu à une situation ayant des ramifications susceptibles de nuire aux gens habitant des régions plus pauvres ou moins-développées.

Trois possibilités peuvent renverser cette situation démographique. Le Québec a tenté la première en offrant des stimulants financiers pour accroître le taux de natalité, initiative qui semble avoir eu peu d'effets. Le Canada dans son ensemble explore la deuxième, soit encourager l'immigration, qui semble donner de meilleurs résultats. Bien des gens voudraient immigrer au Canada. À l'heure actuelle, le Canada accepte chaque année un nombre d'immigrants équivalant à 0,7 pour cent de sa population actuelle. La tendance de ces gens à se rassembler dans des régions comme Toronto et Vancouver a des ramifications régionales, mais leur entrée dans le pays signifie que la population canadienne continue à augmenter. La troisième méthode consiste à produire davantage de produits et de services pour l'exportation, ce qui revient à exploiter la croissance économique ailleurs pour mieux financer les revenus ici et affecter les ressources nécessaires aux soins des personnes à charge âgées. Le Canada adopte aussi cette politique, comme le montrent l'ALÉ et l'ALÉNA. Nous traiterons ci-dessous des ramifications régionales de l'accroissement des échanges commerciaux et des réactions qu'elles suscitent.

Néanmoins, à l'échelle régionale, la situation est moins facile à gérer. La migration de sortie des secteurs ruraux aggrave le problème naturel de la population. Depuis cinquante ans, on constate des régressions dans les secteurs ruraux, notamment dans le comté de Victoria de la Nouvelle-Écosse. De nombreuses régions des Prairies ont aussi connu des déclin de longue durée depuis que des fermes se sont regroupées et que la technologie a éliminé des emplois. Les taux de natalité peu élevés partout dans le pays

amplifient le problème. Le démographe David Foot a affirmé, lors d'une réunion tenue à l'Université du Nouveau-Brunswick en 1996, que, selon ses calculs, les populations de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick commenceront à décliner de façon constante dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle,<sup>13</sup> déclin que les deux autres provinces de l'Atlantique connaîtraient peu de temps après. Il indique que la croissance de tout groupe de personnes plus jeunes dans les villes régionales serait causée par la migration d'entrée de jeunes venant des régions rurales avoisinantes et que ce mouvement ne favoriserait pas la tendance régionale dans son ensemble.

L'immigration dans la région de l'Atlantique n'est pas importante. En 1996, la Nouvelle-Écosse par exemple a reçu l'équivalent de 0,35 pour cent de sa population en immigrants, comparativement à une moyenne nationale de 0,7 pour cent. La plupart de ces immigrants semblent s'être installés à Halifax. La petite taille des centres urbains situés ailleurs suggère que l'immigration a eu encore moins d'effets dans d'autres provinces.

## **R-2 L'urbanisation**

Le problème « régional » fondamental de l'urbanisation au Canada vise les inégalités croissantes entre les revenus gagnés dans les secteurs urbains et dans les secteurs ruraux, situation qui s'accompagne d'une diminution des paiements de transfert dans les secteurs ruraux. Cette situation est analogue à celle qui prévaut aux États-Unis (M-2) et dans d'autres pays, mais elle est exacerbée par l'insécurité canadienne relative à la protection de sa forte proportion de terres émergées et par la perception des Canadiens qui encore récemment se considéraient comme des ruraux.

La région de l'Atlantique est durement touchée par cette dichotomie rurale-urbaine. Les effets les plus graves des problèmes financiers des gouvernements ont été ressentis dans les secteurs ruraux de la région. Les secteurs urbains ont pu, dans de nombreux cas, créer suffisamment d'emplois dans le secteur privé pour compenser les pertes découlant de la compression des dépenses du gouvernement. En conséquence, l'écart s'est accru entre les régions rurales, qui ont connu un taux de chômage de 30 à 40 pour cent et, par exemple, Halifax, où le taux de chômage est légèrement au-dessus de 8 pour cent, l'un des taux les plus bas au pays. Cette dichotomie a encouragé la migration de sortie ainsi que la croissance urbaine.

En même temps, il est possible que l'urbanisation de la région ne suffise pas étant donné l'intensification du dialogue entre les centres mondiaux. Les secteurs urbains ayant

---

<sup>13</sup>David K. Foot, Daniel Stoffman, *Entre le boum et l'écho* (Les Éditions du Boréal, 1996).

de 100 000 à 500 000 habitants sont des « petites villes » à l'échelle mondiale. La situation de ces petites villes dans la « nouvelle économie » n'a pas été examinée ou comprise. Officieusement, certains fonctionnaires provinciaux ont fait ressortir que leurs centres urbains pourraient être trop petits pour créer ou attirer des réservoirs de travailleurs du savoir qualifiés, ce qui favoriserait la croissance de compagnies ou l'implantation de succursales. Halifax a connu un certain succès à cet égard étant donné l'absorption de réservoirs de main-d'œuvre semblables dans des centres plus grands, mais sa croissance dans ce secteur est limitée vu le nombre restreint de ces travailleurs hautement qualifiés.

### **R-3 Les ressources humaines**

Le dilemme soulevé dans R-2 mène à la question du perfectionnement des ressources humaines. Depuis l'essor spectaculaire des industries du charbon et de l'acier au Cap-Breton il y a un siècle, la région de l'Atlantique a été captivée par la notion de richesse par l'exploitation de ressources. La réalité a été décevante avec le déclin des industries du charbon et de l'acier après 1925, la perte des rentes tirées de la production hydro-électrique des Chutes Churchill dans les années 1960 et la sporadicité des périodes de prospérité dans les industries pétrolière et gazière dans les années 1980 et 1990. Aujourd'hui, le potentiel de la production basée sur les ressources pour la création d'un grand nombre d'emplois dans les régions rurales n'entretient plus guère d'illusions. La grande majorité des emplois régionaux, même dans les secteurs ruraux, sont désormais dans les services et non dans la production de biens.

Par le passé, les activités de production basées sur les ressources mettaient en relief des capacités précises et non la capacité de lire et de calculer. Cette caractéristique culturelle existe encore jusqu'à un certain point dans les régions rurales, mais de plus en plus les deux niveaux de gouvernement et les parents se rendent compte que cette vision ne laisse entrevoir aucun avenir pour les jeunes. L'automatisation a éliminé beaucoup d'emplois dans le secteur de la production basée sur les ressources, et les emplois disponibles exigent des compétences accrues en lecture et en calcul.

En raison de l'urbanisation, de l'automatisation et d'un désenchantement – toutes choses confondues –, on accorde désormais une nouvelle importance à la qualité des ressources humaines. Antérieurement, la main-d'œuvre de la région était peu éduquée. Au cours de la prochaine décennie, l'éducation générale de la population active rurale sera considérée comme le seul espoir d'assurer la prospérité ultérieure des régions rurales. Le potentiel et l'intérêt existent pour la création d'un nouveau genre de collectivité rurale, que ce soit au moyen de l'enseignement à distance ou de l'accès des régions rurales à Internet ou par de simples classes d'alphabétisation. Le vieillissement de la population et la création

de centres de retraite sont étroitement liés à cette capacité de fournir des services de qualité dans les régions rurales.

Le rôle des secteurs public et privé dans l'enseignement et la formation est de mieux en mieux défini. Dans certaines régions, le secteur privé offre des cours pour donner aux travailleurs les connaissances et les compétences exigées dans la « nouvelle économie ». Le secteur public quant à lui s'occupe de l'éducation de base, y compris la formation postsecondaire; l'adaptation plus précise de ces connaissances de base est laissée à des groupes privés plus souples dans leur approche. La délivrance de certificats commence à bifurquer depuis que de nombreux agents du secteur privé (ISO, CA, CMA, CGA, cours d'informatique) fournissent des certificats parallèlement avec les écoles traditionnelles. L'éducation permanente se répand, mais pas par les moyens préconisés par les pédagogues traditionnels.

#### **R-4 La transformation des ressources**

L'océan est à la base des ressources de la région de l'Atlantique. Cette affirmation ne signifie pas que cette région tire ses ressources de la mer, mais que la proximité de celle-ci permet à la région de réduire considérablement ses coûts de transport vers certains marchés, par rapport à ses concurrents de l'intérieur des terres. Les ressources peuvent donc être extraites et transformées dans la région de l'Atlantique à un coût plus faible qu'ailleurs, car cet avantage de la région compense les insuffisances causées par la petite échelle de son industrie des ressources. Les industries des produits du bois, des dérivés raffinés du pétrole et de la potasse sont des exemples d'industries qui n'existeraient pas ici, quelle que soit leur taille, si ce n'était des avantages liés au transport.

Le désavantage est que ces industries paient relativement moins de redevances et de taxes car les coûts d'extraction et de production sont élevés. L'industrie du charbon, qui figurait auparavant sur la liste ci-dessus, doit maintenant faire face à des coûts de production qui dépassent de loin les avantages liés au transport et beaucoup de mines doivent être subventionnées pour assurer leur viabilité.

Par ailleurs, la technologie exerce un autre genre de pression sur ces industries. Les économies d'échelle y sont peut-être peu élevées, mais il est possible d'adapter dans ces secteurs des techniques de production et de transformation plus efficaces. Ainsi, la productivité sera maintenue ou augmentée, mais à un niveau d'emploi plus bas. La préservation des emplois exige de nouvelles utilisations des ressources qui ont été écartées ou la découverte de nouvelles ressources.

L'incidence de la nouvelle technologie est considérable. Les prises des bateaux de pêche ont augmenté grâce aux détecteurs électroniques de poissons. Étant donné que les stocks de poissons sont relativement fixes, ces dispositifs permettent de pêcher les mêmes quantités de poissons avec moins d'efforts et moins de main-d'œuvre que dans le passé. La conversion de techniques chimiques à des techniques thermomécaniques de la production de pâtes a permis de protéger l'environnement mais a causé des pertes d'emplois dans les industries primaires liées aux forêts. La même quantité de pulpe peut désormais être produite avec environ vingt pour cent moins de bois à pâte qu'avant. L'utilisation de carton et de papier recyclés a par ailleurs diminué l'utilisation de bois brut, mais le nombre d'emplois dans le secteur de l'extraction des ressources a de ce fait baissé.

Cette incidence de la technologie sur les emplois dans des industries primaires relativement petites et coûteuses freine depuis longtemps l'enthousiasme des gouvernements régionaux pour le développement technologique en général. Néanmoins, la croissance des emplois liés à l'informatique dans les secteurs urbains a depuis quelques années atténué ces inquiétudes pour les régions rurales. Par ailleurs, la main-d'œuvre doit être plus souple et mieux formée à la suite des exigences accrues dans les industries primaires en ce qui a trait à la capacité de lire et de calculer, qui découlent de la nouvelle technologie. Encore une fois, cette situation a ses désavantages. Ainsi, le taux de chômage a grimpé chez les gens appartenant à l'ancienne culture axée sur les ressources, qui n'ont pas les compétences de base en lecture et en calcul. Les perspectives d'emploi à long terme de ces gens sont limitées. Quoi qu'il en soit, la politique de développement du gouvernement sera sûrement de plus en plus centrée sur la technologie et la R et D lorsque les avantages de la « nouvelle économie » se préciseront et que la futilité des tentatives de réglementer de nouveau les changements dans les industries primaires apparaîtront aussi.

## **R-5 Les pressions liées aux échanges commerciaux**

Nous avons traité dans R-1 de la nécessité de recourir aux échanges commerciaux pour augmenter les revenus étant donné que la population régionale oscille entre la stabilité et la régression. Les recherches du NAPG sur la configuration du commerce de produits, depuis la mise en vigueur de l'ALÉ, suggèrent que la région n'a pas très bien relevé ce défi. Les augmentations de volumes comme la diversification des exportations de produits révèlent des chiffres inférieurs aux moyennes canadiennes.

Les augmentations importantes des exportations dans le secteur canadien des services sont attribuables à l'OMC, à l'ALÉ et à l'ALÉNA. Même si l'on ne peut pas encore préciser avec certitude la performance régionale, étant donné la rareté des données qui permettent d'évaluer les exportations à ce niveau, il est incontestable que ce tableau

s'applique à l'ensemble du pays. En 1994, le Canada s'est classé au quinzième rang pour les exportations et au neuvième rang pour les importations de services commerciaux dans le monde. Les exportations de services commerciaux totalisaient 17 milliards de dollars, chiffre qui a augmenté de six pour cent depuis 1993.<sup>14</sup>

L'expérience acquise jusqu'ici dénote fortement que toute politique de développement pour la région devra favoriser soit une forte immigration, soit une croissance rapide des exportations, surtout celles, comme les services, qui ne sont pas liées à des ressources transformées. Ce dernier point s'explique par le fait que les ressources les plus économiquement viables dans la région sont à leur niveau maximal de production ou l'ont dépassé.

Il est manifeste que le choix d'orientation énoncé en R-1 favorise la promotion des exportations plutôt que l'augmentation de l'immigration dans la région. Cette tendance combinée à l'aperçu démographique signifie qu'il sera de plus en plus important de diversifier le commerce et de multiplier les échanges commerciaux au cours des prochaines décennies.

La question de l'emplacement des marchés fait aussi partie de l'équation commerciale. Affirmer que notre marché naturel est la région américaine la plus proche, c'est-à-dire la Nouvelle-Angleterre, est encore un truisme dans la région de l'Atlantique. Néanmoins, ce truisme est devenu faux. Il convient d'observer que les marchés sont déterminés par la nature des biens ou services produits, et non par leur emplacement géographique. L'un des principaux avantages de la région de l'Atlantique (N-4) est lié au transport maritime. Il est logique de maximiser ces avantages en transportant les produits par bateau le plus loin possible, compte tenu des restrictions du marché. C'est pourquoi il ne devrait pas être surprenant d'apprendre que l'un des principaux demandeurs de papier journal de Liverpool, en Nouvelle-Écosse, soit le *Washington Post* et non le *Boston Globe*.

Pareillement, les produits urbains tendent à être vendus sur d'autres marchés urbains. Ils tendent aussi à être vendus sur des marchés en expansion, surtout aux États-Unis. Ces marchés aux États-Unis se déplacent vers le sud et l'ouest, loin de la région de l'Atlantique. C'est donc le signe que les marchés de la région de l'Atlantique se trouveront de plus en plus dans les régions comprises entre Washington (DC), et Nashville (TN), et entre Dallas (TX), et Los Angeles. Même si la Nouvelle-Angleterre continuera d'être un marché important et peut-être en expansion, il est tout à fait dépassé de suivre principalement le modèle de commerce avec les « États de Boston » des années 1800.

---

<sup>14</sup>Organisation mondiale du commerce, *Le Commerce international 1995 - Tendances et statistiques*, (Genève, Services de publication, Organisation mondiale du commerce, 1995).

Même le gaz naturel de la Nouvelle-Écosse, qui théoriquement doit être vendu sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre, sera inclus tout simplement dans ce marché continental des transactions qui équilibre l'offre et la demande aussi loin à l'ouest que la Californie.

Un troisième aspect de la question commerciale nous ramène à la scène mondiale. De plus en plus, des entreprises de toutes sortes, dont le siège social est dans les régions, doivent regarder dans deux directions à la fois. À l'échelon local, elles font partie de l'infrastructure commerciale interne et elles doivent interagir avec d'autres pour améliorer et protéger l'infrastructure matérielle et sociale de la région et assurer l'observation des règlements. En même temps, les petites et les grandes compagnies effectuent des transactions commerciales à l'échelle mondiale. Le meilleur exemple est celui de compagnies qui fournissent des services par Internet.

Cette double orientation a toujours existé pour certaines firmes, mais elle n'a jamais été aussi courante qu'aujourd'hui. Depuis la venue des centres d'appel, des services « locaux » peuvent être fournis à une distance de 4 000 km; on peut acheter une pizza ou un billet d'avion à quelqu'un qui se trouve à l'autre bout du continent. Cette tendance donnera naissance dans l'avenir à un réseau mondial, de sorte que la pizza commandée à Winnipeg pour livraison à Halifax pourrait être commandée demain à Belfast ou à Baja, en Californie. La croissance de l'emploi et l'investissement dans la TI semblent être liés. Ce n'est qu'en considérant le monde comme une entité économique unique et une grande partie de l'activité économique du globe comme un dialogue de ville à ville que nous pourrions avoir une juste perspective de ce que nous réserve la prochaine décennie. Les entreprises devront trouver leur personnel quelque part, mais leurs clients et une partie de leurs processus internes seront bien souvent partout et nulle part.

Habiter dans une localité donnée et être concerné par son développement, tout en faisant chaque jour des affaires dans différentes parties du monde, créera une dichotomie qui entraînera des frictions et des tendances nouvelles. Il est possible d'éclater de petites compagnies de façon que leurs composantes productrices de revenus soient « situées » dans des régions où les impôts sont bas et que leurs dépenses soient engagées ailleurs. Les formules de péréquation canadiennes qui exigent des taux d'imposition relatifs extrêmement élevés dans des régions qui reçoivent de l'aide pourraient servir à créer de telles structures dans les compagnies. Du point de vue du développement, il pourrait être plus profitable de modifier les règles fiscales pour accorder certains stimulants limités dans la région.

## **R-6 Une autonomie accrue**

Au cours des dernières décennies, nous avons observé une sorte de « commerce triangulaire » intérieur. Les Canadiens des secteurs ruraux de la région de l'Atlantique ont produit et transformé des ressources destinées en grande partie à l'exportation. Les fonds provenant des taxes des entreprises de l'industrie des ressources ont circulé dans le centre du Canada par des canaux publics et privés et cet argent a souvent été réinjecté dans la région sous forme de paiements de transfert. C'est ainsi que les marchands et les professionnels ont pu gagner leur vie et que les gouvernements ont pu fournir des services aux régions rurales. Nous commençons toutefois à assister à un renversement de cette situation pour plusieurs raisons.

D'abord, les liens entre les fabricants de l'Ontario et les consommateurs régionaux s'effritent, car la rationalisation qui a suivi l'application de l'ALÉ change la gamme des produits des entreprises ontariennes. Ensuite, le système de distribution est rationalisé à l'échelle du continent plutôt que par l'intermédiaire d'un centre comme Toronto. Cette situation évolue lentement, mais des centres comme Boston, Seattle et Minneapolis sont prêts à faire la concurrence pour s'accaparer le marché régional. Enfin, l'intégration de l'Ontario aux marchés des États-Unis et le flux d'immigrants à Toronto et dans les environs érodent les liens psychologiques avec l'Est tout comme elle contribue à affaiblir l'intérêt pour les problèmes du Québec. La région de l'Atlantique commence à ressembler de plus en plus à l'Alaska et à Hawaii ou à l'Islande et à la Norvège pour ce qui est de la position de l'Amérique et de l'Europe.

Cette tendance se poursuivra probablement avec les changements dans la composition démographique et ethnique du Canada « historique ». Les nouveaux immigrants, surtout ceux qui viennent des pays côtiers du Pacifique, ne partagent pas du tout les conflits et les arrangements des immigrants antérieurs venant du littoral atlantique.

Il s'ensuit donc que des pressions continueront à être exercées pour que la région de l'Atlantique trouve elle-même des solutions à ses problèmes. L'intérêt pour la région ne disparaîtra pas entièrement, car certains idéaux communautariens et la création et la préservation de programmes sociaux nationaux tiennent encore à cœur aux Canadiens. Néanmoins, les arguments selon lesquels la structure et les politiques de la Confédération canadienne sont à la source des problèmes de la région susciteront encore moins d'intérêt.



Jusqu'ici, depuis que la situation financière des gouvernements s'est assainie, les Canadiens de la région de l'Atlantique ont eu tendance d'abord à nier la réalité et ensuite à se mettre en colère. Ces réactions ne diffèrent guère de réactions individuelles à des situations fâcheuses. On peut prévoir qu'après la colère viendront l'adaptation et l'innovation, mais avant cela nous verrons sans doute une période où la région espérera et escomptera peut-être qu'un gouvernement canadien, fort d'un budget nouvellement équilibré, rétablira le statu quo antérieur. Les tendances semble aller à l'encontre de cet espoir.

## **Partie II : Facteurs régionaux comparatifs**

### **Introduction**

Au cours des prochaines décennies, la région de l'Atlantique adoptera une ligne de conduite qui sera influencée par les tendances décrites dans la Partie I. Jusqu'à un certain point, nous ne pouvons en saisir toute la portée qu'en évaluant la position actuelle de la région sur le plan des facteurs économiques et sociaux.

En 1995 et en 1996, l'APECA a commandé une série de rapports d'étude visant à établir les repères de la région dans un contexte mondial et international. La valeur de ces rapports réside dans leur capacité de modifier l'optique des lecteurs de la région de l'Atlantique, qui croient éternellement que la région est en retard sur d'autres régions du pays, et de placer ses atouts et faiblesses dans des contextes nord-américain et mondial. Même si l'on vit dans une région du Canada, il est informatif de voir de temps à autre la région dans un contexte plus vaste.

Dans la première section de cette partie, nous discuterons d'abord de cette série de rapports régionaux sur la compétitivité. Notre discussion souligne les facteurs considérés comme les plus importants sur le plan des atouts concurrentiels ou des défis que doit relever la région. Ensuite, nous poserons une série de questions sur la région, lesquelles influent sur l'élaboration de la politique de développement régional. Nous donnerons aussi un bref aperçu des pays de l'OCDE qui mettent actuellement en application un type de politique de développement régional.

### **Rapports régionaux**

En 1995 et en 1996, l'APECA a commandé quatre études qui ont examiné des indicateurs économiques et les facteurs de coût des entreprises et ont établi des comparaisons entre la région de l'Atlantique, les États-Unis et le monde. Trois de ces rapports sont des répliques de modèles d'indicateurs économiques existants où les auteurs ont inséré des données comparables sur la région de l'Atlantique pour obtenir un classement. La quatrième étude a érigé des modèles de coûts des entreprises pour sept secteurs et a comparé les centres de la région de l'Atlantique à certains emplacements aux États-Unis.

Les résultats de ces quatre études confirment et réfutent à la fois les perceptions antérieures au sujet de la région. Sur le plan des coûts, la région de l'Atlantique est une région intéressante pour faire des affaires. Elle comporte aussi des atouts en ce qui a trait à

la qualité de la vie. Ces études montrent aussi que, comparativement à des régions non canadiennes et à d'autres pays, la région de l'Atlantique peut soutenir la concurrence. Ces conclusions placent l'économie de la région de l'Atlantique dans une nouvelle perspective tant nationale que mondiale.

Voici les quatre études mentionnées :

*Une comparaison des coûts d'affaires 1996 dans la région atlantique du Canada et aux États-Unis - KPMG/BDI*<sup>15</sup>

Cette étude compare les facteurs de coût d'entreprises dans seize villes de la région de l'Atlantique et les classe par rapport à douze villes des États-Unis en fonction de sept secteurs industriels. Ces secteurs sont les suivants : la transformation des aliments (plats de résistance congelés), la fabrication d'instruments médicaux, la mise au point de logiciels, la fabrication de matériel de télécommunications (navigation maritime), la fabrication de produits en plastique, la transformation des métaux et la fabrication d'instruments (avionique) et de produits électroniques. Dans tous les cas, les coûts des entreprises de la région de l'Atlantique étaient moins élevés qu'ailleurs.

*Étude de la région de l'Atlantique à partir de l'indice du développement humain - Informetrica Limited*<sup>16</sup>

L'indicateur du développement humain des Nations Unies de 1992 a été reproduit et recalculé à la suite de l'insertion de données distinctes relatives à la région de l'Atlantique. Dans l'indicateur de l'ONU de 1992, le Canada se classait au premier rang et les États-Unis au second. Après le nouveau calcul, l'indicateur modifie ces résultats en fonction des données sur la région de l'Atlantique. Le Canada occupe toujours la première place, la région de l'Atlantique vient au deuxième rang et les États-Unis au troisième. Étant donné la complexité de la collecte et de l'analyse des données nécessaires à l'élaboration de cet indicateur, il a été possible de recueillir davantage de renseignements sur la région que pour un classement simple. Les forces et les faiblesses de la région ont été précisées.

---

<sup>15</sup>KPMG Management Consulting et Business Development Information Incorporated (BDI, Inc.). *Une comparaison des coûts d'affaires 1996 dans la région atlantique du Canada et aux États-Unis* (Halifax, 1996).

<sup>16</sup>Informetrica Limited, *Étude de la région de l'Atlantique à partir de l'indice du développement humain*. (Ottawa, 1996).

*Le Canada atlantique et le monde : Comparaison du développement - NAPG*<sup>17</sup>

Ce rapport est fondé sur le *Rapport sur la compétitivité mondiale* de 1995, publié par l'Institut international de perfectionnement en gestion et le Forum économique mondial en Suisse. Il compare 48 pays et territoires en fonction de 378 critères, dont 294 sont utilisés à des fins de classement. Le NAPG a reproduit ce modèle en y insérant des données sur la région de l'Atlantique afin de produire de nouveaux résultats sur la compétitivité en 1995. En réalité, la région de l'Atlantique est devenue le 49<sup>e</sup> « pays ». Dans l'ensemble, la région de l'Atlantique a obtenu la 27<sup>e</sup> place sur 49 pour ce qui est de la compétitivité à l'échelle mondiale.

*Le Canada atlantique et les 50 États : Comparaison de leur développement - NAPG*<sup>18</sup>

Le *Development Report Card for the States* (1995) est une publication annuelle de la Corporation for Enterprise Development (CfED) de Washington (DC). Ce rapport compare les 50 États américains selon 58 critères, dont 44 ont servi à élaborer trois indicateurs. Des observations générales ont pu être formulées à partir de deux indicateurs comportant des critères non classés. Bien que la CfED ne classe pas les États sur une base numérique - elle préfère utiliser un système alphabétique - le NAPG a établi un classement numérique aux fins de cette étude. Le NAPG estime que la région de l'Atlantique aurait occupé la 33<sup>e</sup> place sur 51 dans le *Development Report Card* de 1995.

Ces quatre études comparent la région de l'Atlantique sur une base plus large que ne l'aurait fait une étude interrégionale canadienne. Bref, les rapports indiquent où la région de l'Atlantique se situe aujourd'hui sur une échelle internationale, et quels sont les défis qui l'attendent si elle participe à l'activité économique mondiale. Chacune de ces études résume les divers atouts et défis de la région. Plusieurs résultats clés ont été cernés parmi ceux-ci et sont présentés dans les pages qui suivent. La discussion ci-après tentera d'intégrer les résultats qui découlent de ces quatre rapports et de déterminer où se trouvent les défis relatifs aux futures initiatives stratégiques.

---

<sup>17</sup>North American Policy Group, *Le Canada atlantique et le monde : Comparaison du développement*, (Halifax 1996).

<sup>18</sup>North America Policy Group, *Le Canada atlantique et les 50 États : Comparaison du développement* (Halifax, 1996).

## Méthodologie

Si l'on additionnait tous les éléments de données utilisés dans ces rapports, nous en retrouverions plus de 500. Beaucoup des éléments utilisés ont été tirés de la même source de données, tandis que d'autres sont soit des variations d'une mesure semblable ou des mesures totalement distinctes. Pour faire une synthèse de ces rapports et en tirer des renseignements utiles, il a fallu repérer chaque indicateur et le classer de façon à ne pas déformer la conclusion initiale.

Individuellement, chacun de ces rapports transmet un message puissant. Chaque rapport fait ressortir des éléments semblables sur les défis et les forces de la région de l'Atlantique, bien qu'aucun des rapports ne tire des conclusions quant à l'orientation future des politiques, ce que l'on n'exigeait d'ailleurs pas.

L'indicateur du développement humain révisé d'Infrometrica nous révèle que la qualité de la vie est excellente dans la région de l'Atlantique. En réalité, si on la compare à celle d'autres pays, on constate que c'est l'un des meilleurs endroits au monde où vivre. L'étude de KPMG/BDI sur le coût de faire des affaires conclut qu'il est plus avantageux de faire des affaires dans la région de l'Atlantique que dans des emplacements de l'est des États-Unis. Les deux études du NAPG indiquent que la performance de la région de l'Atlantique est respectable dans bien des secteurs si l'on prend en considération ses forces et ses faiblesses, et qu'elle se place dans le tiers moyen par rapport à ses concurrents internationaux.

Si la qualité de la vie dans la région de l'Atlantique est si idéale et si les coûts y sont bas pour les entreprises et si elle présente des avantages concurrentiels, pourquoi son économie n'est-elle alors pas plus dynamique? Le but est de répondre à cette question à la lumière des quatre études et de démêler les facteurs les plus importants de ceux qui le sont moins.

Pour accomplir cette tâche, nous avons inséré dans un tableau électronique sous « forces » et « faiblesses » chaque facteur utilisé dans les quatre rapports (exception faite du *Development Report Card*, qui est constitué d'indicateurs de facteurs. Dans ce cas, nous avons utilisé l'indicateur de facteur plutôt que des points de données brutes).

La prochaine étape était de rechercher les facteurs communs à tous les rapports. Cette étape a été adaptée étant donné le nombre moins élevé de facteurs utilisés par KPMG et BDI. L'édification des modèles de coûts a nécessité moins de facteurs que pour reproduire les modèles des autres études. Les facteurs uniques à une étude donnée ont été éliminés à cette étape.

Une fois les facteurs communs cernés, nous avons réexaminé tous les résumés et les conclusions des rapports afin de déterminer les facteurs que les auteurs estimaient essentiels à la prospérité ultérieure de la région. La base de cette synthèse visait une analyse économique de la région plutôt qu'une analyse sociale. Par exemple, même si certains facteurs comme la grossesse chez les adolescentes se retrouvaient dans plus d'un rapport, nous les avons exclus aux fins de la présente discussion.

Les facteurs communs ont ensuite été regroupés dans plusieurs catégories, qui ont été nommées. Voici ces catégories : études, préparation au marché du travail, productivité, régions rurales et régions urbaines, énergie électrique, politique gouvernementale et échanges commerciaux.

À cette étape, nous avons examiné les facteurs mêmes pour découvrir les similitudes de leurs messages, mais aussi pour découvrir si les données ou les interprétations des divers modèles présentaient des contradictions.

## **Études**

L'étude de KPMG et de BDI a révélé que le pourcentage de personnes ayant terminé des études secondaires était plus faible dans la région de l'Atlantique que dans certaines villes américaines. Cette conclusion contraste avec le rapport de l'indicateur du développement humain (IDH), qui révèle que le taux d'inscription brut dans les écoles pour les premier, deuxième et troisième cycles combinés dépasse 100 pour cent, tant pour la région de l'Atlantique que pour le Canada en 1992. Pour ces inscriptions, le rapport mondial (NAPG I) classe la région de l'Atlantique au quatrième rang pour les inscriptions dans les écoles secondaires et au deuxième rang pour l'enseignement postsecondaire.

Ce contraste entre le taux élevé d'inscription dans les écoles et le faible taux d'achèvement des études secondaires suggère que le taux de décrochage est élevé dans la région même si le classement de la région de l'Atlantique et du Canada est élevé comparativement à d'autres pays industrialisés. À l'échelle nationale, le taux d'inscription des élèves et des étudiants âgés de 6 à 23 ans est inférieur à la moyenne canadienne. Ces indicateurs apparemment contradictoires laissent sous-entendre qu'une bonne partie de la population mieux éduquée quitte simplement la région après l'obtention d'un diplôme.

En outre, l'étude de KPMG et de BDI révèle que le pourcentage de la population des villes de la région ayant un diplôme universitaire est plus bas que dans des villes comparables des États-Unis. Cette constatation est intéressante à la lumière du rapport de l'IDH qui suggère qu'un grand pourcentage des fonds affectés à l'éducation est consacré à l'enseignement postsecondaire dans la région de l'Atlantique. Selon le IDH, les dépenses publiques consacrées à l'éducation dans la région de l'Atlantique sont l'un de ses points forts. Environ neuf pour cent du PIB de la région de l'Atlantique a été consacré à l'éducation publique en 1991. La moyenne nationale en 1991 était de sept pour cent. Encore une fois, la migration de sortie de la population active mieux éduquée peut expliquer ces divergences.

**Défis :** Garder les élèves dans les écoles jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leur diplôme. Trouver des possibilités d'emploi afin que les gens ayant une formation postsecondaire restent dans la région. En accordant une plus large place aux écoles techniques et aux étudiants adultes, on pourrait aussi obtenir des résultats impressionnants.

### **Préparation pour le marché du travail**

Le rapport NAPG I et l'étude de KPMG et BDI laissent entendre que la population active actuelle ne pourra peut-être pas répondre à toutes les exigences sectorielles. Les résultats révèlent que la population active et les cadres de la région doivent être mieux formés. Selon les indications relevées par le NAPG I, la main-d'œuvre est disposée à recevoir une formation, mais les dirigeants ne sont pas prêts à investir dans la formation des employés. Le rapport de l'IDH fait ressortir un point important : la région de l'Atlantique affecte une plus grande partie de son PIB à des programmes de formation de la main-d'œuvre que n'importe quel autre pays du G7, mais comparativement aux pays du G7, ces dépenses sont presque entièrement payées par le secteur public.

L'étude de KPMG et de BDI indique aussi qu'une formation universitaire est moins fréquente au sein de la population active de la région par rapport aux villes des États-Unis choisies. Cette constatation suggère que la formation et les connaissances des cadres pourraient aussi être insuffisantes.

Le postulat de base de l'étude de KPMG et de BDI est la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée pour répondre à la demande des secteurs choisis. Le rapport sous-entend que la région de l'Atlantique possède la main-d'œuvre voulue pour réaliser chaque scénario des coûts commerciaux pour des secteurs précis. Le rapport suggère aussi que la région dispose du nombre de personnes et des compétences nécessaires pour les secteurs visés.

L'une des questions du sondage du NAPG I compare la région de l'Atlantique à 48 autres pays et demande s'il y est facile d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée. La région de l'Atlantique se classe 39<sup>e</sup> sur 49, ce qui laisse sous-entendre que le nombre de personnes qualifiées dans la région est insuffisant. Cette réponse au questionnaire était toutefois fondée davantage sur des opinions ou des perceptions que sur une analyse empirique et il convient donc de faire preuve de circonspection. Un autre élément du questionnaire portait sur la disponibilité de cadres compétents. La région de l'Atlantique s'est classée 43<sup>e</sup> sur 49 pour ce facteur. Il semble exister un problème de qualité parmi les cadres de gestion dans la région de l'Atlantique.

Le faible nombre de scientifiques et de techniciens constitue aussi un problème en ce qui concerne la qualité de la main-d'œuvre. Il est particulièrement crucial de pouvoir faire appel au besoin à leurs compétences dans des secteurs cibles tels que le logiciel, les médicaments ou la biotechnique. Ces lacunes ont été renforcées par les constatations de l'étude du NAPG sur les États-Unis, le NAPG II, qui indiquent que le niveau des compétences scientifiques et technologiques est faible dans l'économie régionale. Compte tenu des conclusions de l'IDH, qui révèlent que les inscriptions à des programmes de sciences naturelles et appliquées sont basses dans les universités, il n'est guère probable que l'on remédie à ces insuffisances dans un avenir rapproché.

**Défis :** Renforcer les compétences de la main-d'œuvre comme celles des cadres.  
Encourager les gens à étudier dans les domaines des sciences et de la technologie.  
Réexaminer les programmes du marché du travail et accroître la participation du secteur privé.

## **Productivité**

Le faible coût de la main-d'œuvre et des avantages sociaux est l'un des atouts de la région de l'Atlantique cernés dans l'étude de KPMG et de BDI. Puisque la main-d'œuvre et les avantages sociaux sont des composantes importantes d'un processus de fabrication, cet atout donne un avantage concurrentiel à la région. La question cruciale qu'il faut se poser est toutefois la suivante : existe-t-il un lien entre le coût de la main-d'œuvre et la productivité? Dans le NAPG I, la région de l'Atlantique se classe 41<sup>e</sup> sur 49 pour l'élément « Changements dans la productivité globale », et 46<sup>e</sup> sur 49 pour « Productivité concernant la fabrication ». Par le passé, la prémisse était que des salaires peu élevés étaient des indices d'une faible productivité, et c'est pourquoi des salaires peu élevés ne sont pas nécessairement un atout pour l'économie régionale.



Dans un rapport diffusé récemment, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA) indique que la productivité a augmenté dans la région tandis que les salaires hebdomadaires sont restés les mêmes depuis le début de la décennie. Cette augmentation de la productivité est due à un investissement important dans la technologie. De meilleures technologies et des salaires plus bas ont entraîné des hausses de la productivité depuis 1991, ce qui a donné lieu à des coûts de main-d'œuvre par unité plus bas dans la région de l'Atlantique que dans d'autres régions du Canada. Il est possible que ces hausses de la productivité ne se soient pas traduites en hausses de salaire, car il faut du temps pour que l'économie se ressente des effets des augmentations de la productivité. Les documents portant sur les méthodes d'évaluation de la productivité et des changements survenus dans les salaires réels font aussi l'objet de beaucoup de débats.

Retournons aux résultats du NAPG I. Le Canada se classe 40<sup>e</sup> et la région de l'Atlantique 41<sup>e</sup> pour l'élément « Changements dans la productivité globale », 1988-1994. Même si le CEPA a peut-être raison de suggérer que la région de l'Atlantique a augmenté sa productivité comparativement au reste du Canada, le Canada lui-même semble accuser du retard sur les autres pays du G7 en ce qui a trait à la hausse de la productivité. Les résultats sont peut-être aussi trompeurs du fait de la récession de 1991-1992, et il faut donc les évaluer avec prudence.

La tendance qu'ont les installations de fabrication à s'implanter à l'étranger où la main-d'œuvre est abondante et peu coûteuse se poursuit dans les pays du G7. À la lumière de ces changements d'emplacement, la région de l'Atlantique doit offrir plus que des avantages concurrentiels sur le plan des salaires et des avantages sociaux. L'apprentissage de la nouvelle technologie n'exige pas automatiquement de progresser à petits pas; il faut parfois faire des pas de géant. Une main-d'œuvre mal payée et mal formée dans un pays développé n'est peut-être pas concurrentielle par rapport à une main-d'œuvre encore plus mal payée et non qualifiée dans un pays en développement.

La technologie est cruciale pour assurer la compétitivité des industries dans l'avenir. Les NAPG I et II et l'IDH indiquent tous que le nombre de scientifiques et d'ingénieurs par habitant est extrêmement bas dans la région de l'Atlantique par rapport à d'autres territoires.

**Défis :** Encore une fois, l'évaluation des données sur la main-d'œuvre indique qu'il est essentiel d'avoir une main-d'œuvre et des cadres qualifiés dans les utilisations et les compétences nécessaires pour travailler dans un environnement marqué par des changements technologiques. Le nombre de scientifiques et d'ingénieurs sur le marché du travail ou de personnes inscrites à des programmes scientifiques est trop bas. Un savoir-

faire insuffisant dans le domaine technique réduira la capacité de la main-d'œuvre d'adopter les changements technologiques et de s'y adapter rapidement.

### **Régions rurales et régions urbaines**

L'IDH indique que la migration nette de la population entre 1981 et 1991 est négative tant pour les régions rurales que pour les régions urbaines de la région de l'Atlantique, mais positive pour les régions intermédiaires ou les zones suburbaines.

Ces données suggèrent que nous assistons à un certain étalement de la population. Selon une étude sur le golfe du Maine effectuée en 1995, la population croît à l'extérieur des principaux centres urbains, surtout près des grandes voies de transport. Par exemple, dans le comté de Saint John, au Nouveau-Brunswick, les mouvements de population ont eu lieu dans le comté, de chaque côté de l'agglomération, tandis que la population de la ville même diminuait. En Nouvelle-Écosse, les mouvements de population se sont produits sur deux routes de série 100, qui forment un « V »; la pointe du V est l'agglomération de Halifax et les deux autres bouts sont orientés vers le comté de Kings et le comté de Colchester<sup>19</sup>.

La croissance non planifiée près des routes peut créer des problèmes pour les gouvernements provinciaux et les administrations municipales puisqu'elle augmente le coût de la prestation des services aux contribuables. En réalité, le rapport de l'IDH révèle que même si des services municipaux d'alimentation en eau sont accessibles actuellement dans la plus grande partie de la région de l'Atlantique, le pourcentage de la population non servi par les stations de traitement d'eau est considérable. Les futurs mouvements de population non contrôlés exerceront des pressions sur les municipalités et les gouvernements provinciaux, qui devront veiller à empêcher la détérioration de leurs services.

Procurer aux entreprises du personnel aux compétences variées est difficile dans les régions où il existe beaucoup de secteurs ruraux peu peuplés; par ailleurs, une main-d'œuvre peu qualifiée ne favorise pas l'implantation d'industries dans ces petits secteurs ruraux. Cette situation suggère que nous assisterons à une migration de sortie avec le départ d'une population qualifiée et éduquée au profit des régions urbaines où les débouchés sont plus nombreux.

---

<sup>19</sup>Charles S. Colgan et Janice Plumstead, *Economic Prospects for the Gulf of Maine*, rédigé pour le Gulf of Maine Council on the Marine Environment, 1995.

L'IDH classe dans les points forts le faible taux d'urbanisation de la région de l'Atlantique. À la lumière de la migration nette de sortie, de l'accroissement de la population à un taux décroissant et du taux de fécondité peu élevé, les faibles taux d'urbanisation sont une source de préoccupation si l'on tient compte de tout l'éventail de compétences nécessaires pour attirer des investisseurs ou assurer l'expansion d'industries en place. Une masse de population est importante pour fournir de la main-d'œuvre aux industries et appuyer les grappes industrielles de plus en plus nombreuses.

Les niveaux d'urbanisation sont relatifs. Dans la région de l'Atlantique, il serait bénéfique d'accroître l'urbanisation si cette mesure permettait d'attirer le genre de population qui apporterait des compétences demandées sur le marché du travail urbain. Une main-d'œuvre plus importante dotée de capacités souples permettrait d'attirer ou de créer des entreprises.

**Défis :** Les mouvements de population suggèrent que les gens quittent les régions rurales pour s'installer plus près des centres urbains même si la densité des centres urbains diminue. Une croissance non planifiée posera des défis aux gouvernements provinciaux et aux municipalités qui devront continuer de fournir le niveau de service prévu dans une région de plus en plus vaste.

### **Énergie électrique**

La production d'énergie est une indication de notre capacité de soutenir l'industrialisation à très grande échelle. Cette capacité bien entendu ne touche pas seulement la consommation industrielle, mais aussi les utilisations domestiques. Elle montre également l'importance de nos ressources en eau et en pétrole ou notre capacité nucléaire ainsi que le genre de technologie accessible. Le coût de l'énergie électrique déterminera aussi, dans de nombreux cas, la compétitivité de certaines industries.

Selon KPMG et BDI, la région de l'Atlantique est concurrentielle au niveau des coûts de l'énergie électrique si on la compare aux emplacements choisis aux États-Unis. Le modèle de coûts commerciaux indique que l'électricité coûte en moyenne 40,8 pour cent de moins dans les villes de la région de l'Atlantique que dans les emplacements de l'est des États-Unis choisis pour la comparaison et 30,9 pour cent de moins comparativement à d'autres villes américaines analysées. De même, le NAPG I classe la région de l'Atlantique au 2<sup>e</sup> rang pour la production d'électricité et au 13<sup>e</sup> pour les prix locaux de l'électricité.

L'IDH classe dans les points forts les faibles augmentations de la consommation d'électricité qu'a connues la région de l'Atlantique. Néanmoins, cette situation est probablement due à son faible taux d'industrialisation. La cote médiocre qui lui est attribuée pour l'efficacité énergétique constitue un autre problème que doit surmonter la région. L'IDH révèle que le taux de consommation d'énergie par habitant y est élevé, ce qui nuit à son classement selon les normes mondiales. Cette situation peut en partie être attribuable à l'abondance et au faible coût de l'électricité ou encore au climat nordique de la région. Par ailleurs, la forte consommation d'électricité peut découler de la politique industrielle antérieure qui encourageait l'implantation d'entreprises à forte consommation d'énergie en leur accordant des prix avantageux pour leur approvisionnement.

**Défis :** Étant donné que l'électricité produite dans la région est relativement peu onéreuse, la consommation d'électricité n'y est pas restreinte, ce qui se traduit par des taux d'utilisation par habitant élevés. Les augmentations de la consommation d'énergie sont aussi peu importantes, situation qui résulte du faible niveau d'industrialisation. Si la région devait s'industrialiser, la consommation d'énergie augmenterait et, sans la réalisation d'économies sur le plan technologique, les utilisations par habitant grimperaient.

### **Politique du gouvernement - Développement, finances**

La politique gouvernementale pose de nombreux défis pour la région de l'Atlantique. L'IDH et les NAPG I et II font tous état des nombreux problèmes que les gouvernements devront surmonter dans la région. Les défis que doit relever la région, comme l'a déterminé l'IDH, comprend des paiements d'intérêts débiteurs nets élevés, des déficits importants pour le gouvernement et de faibles investissements. Le NAPG I fait état de préoccupations semblables, notamment un faible taux d'investissement, un manque de souplesse dans l'adaptation de la politique et un manque de transparence du gouvernement; en outre, il indique que la région de l'Atlantique se classe 14<sup>e</sup> pour les dépenses de consommation du gouvernement et 10<sup>e</sup> pour la perception de toutes les recettes fiscales.

**Défis :** Au cours des dernières années, les gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique ont tenté de contrôler les dépenses gouvernementales et d'équilibrer les budgets provinciaux. Les données à notre disposition ne font pas encore état de l'effet de ces mesures. Une fois les données à jour, les indicateurs comparatifs de la mesure de l'activité sectorielle du gouvernement devraient montrer des résultats favorables.

## Commerce

Deux rapports font état de problèmes dans le secteur des échanges commerciaux. L'IDH indique que même si la région dépend fortement du commerce, la croissance de ses exportations internationales est inférieure à la moyenne. Le NAPG I indique des données semblables sur les lacunes de la région relativement à ses activités commerciales. À l'élément « Couverture des importations par les exportations », la région de l'Atlantique se classe 47<sup>e</sup>; elle se classe 49<sup>e</sup> pour le ratio entre ses échanges commerciaux et son PIB et 41<sup>e</sup> pour la croissance du volume de ses exportations de produits. Enfin, elle est 47<sup>e</sup> pour la diversification de ses marchés d'exportation. Ces classements sont établis en fonction d'un groupe de 49 concurrents.

**Défis :** Les lacunes dans le domaine des exportations présentent des occasions sur le plan des politiques. La promotion des possibilités d'exportation dans le monde peut inclure de nombreuses options de programme. Le besoin essentiel d'aborder la question de la politique commerciale figure dans les observations formulées dans la Partie I.

## Questions sur le développement régional

Nous venons de discuter du profil économique de la région de l'Atlantique comparativement à d'autres pays et États des É.-U. L'établissement d'un lien entre les tendances et les conclusions des quatre études ouvre la porte à des discussions sur les incidences politiques.

### **1. La région de l'Atlantique peut-elle être considérée comme une région sous-développée?**

Les études résumées dans les pages précédentes sont importantes, car elles placent la région de l'Atlantique dans un contexte géographique plus vaste, qui déborde la sphère nationale. Pendant de nombreuses années, le Canada s'est toujours placé parmi les premiers pays pour de nombreux indicateurs du bien-être économique et social. En tant que partie intégrante du Canada, la région de l'Atlantique bénéficie de cette relation et ne pourrait être considérée comme une région sous-développée que dans un contexte canadien, très relatif.

Si le sous-développement se caractérise par un manque d'infrastructures, la région de l'Atlantique ne compte certes pas parmi les régions sous-développées. Partout dans le monde développé, il existe un niveau d'infrastructure commun à chaque pays. Les infrastructures très répandues sont notamment les réseaux de télécommunications, tous les modes de transport, les installations de production d'électricité et les réseaux d'aqueduc et

d'égouts. La région de l'Atlantique est même peut-être « sur-développée » en ce qui a trait à la capacité de ses infrastructures. Selon tous les critères, il y a une surcapacité dans la région à ce niveau.

Si tous les pays possèdent une infrastructure, pourquoi certains d'entre eux sont-ils alors plus prospères que d'autres? La réponse réside dans la production à valeur ajoutée. Savoir comment utiliser les infrastructures le plus efficacement possible devient un avantage concurrentiel. Les meilleurs exemples sont les collectivités qui incorporent les infrastructures dans une stratégie intégrée pour promouvoir l'activité économique. L'infrastructure des transports illustre le mieux cette situation. Beaucoup de collectivités ont intégré des points de transport multimodal où les gens, les produits et l'information sont gérés simultanément et sans accroc.

L'important pour les divers intervenants des collectivités de la région de l'Atlantique, c'est de prendre l'initiative de rassembler toutes leurs ressources et leurs avantages pour en tirer le maximum. Le développement est plus que des installations matérielles ou même que la richesse. Les États prospères comme ceux du golfe Persique sont rarement appelés des États « développés » par exemple. On entend par développement la capacité de prendre diverses mesures et initiatives, sur le plan des questions sociales, de l'expansion d'entreprises ou des ressources communautaires.

## **2. La région de l'Atlantique souffre-t-elle d'ajustement structurel?**

La région de l'Atlantique a ressenti les effets de l'ajustement structurel mondial dans plusieurs de ses secteurs, notamment dans les industries des pêches, du charbon, de l'acier et des forêts. L'ajustement peut découler d'une amélioration de la technologie, d'un nombre accru de concurrents ou d'une surcapacité dans le monde. Ainsi, le secteur des pêches a fait face à un problème d'ajustement structurel très précis avec la perte de sa base de ressources, situation due en grande partie à une surexploitation. Dans d'autres secteurs, la région de l'Atlantique a fait face à cet ajustement structurel en investissant dans de nouvelles technologies, surtout dans le secteur des forêts. Néanmoins, l'ajustement structurel s'est souvent produit au détriment des emplois, particulièrement dans les régions rurales. La création d'emplois dans les régions urbaines par le secteur privé a grandement contribué à régler les problèmes découlant de la compression des dépenses publiques dans les régions. L'inclusion de programmes d'ajustement structurel continue à être nécessaire pour l'élaboration des politiques visant les régions rurales.

### 3. La région de l'Atlantique fait-elle face à un problème de développement ou à un problème urbain-rural?

Comme l'ont montré les trois modèles d'indicateurs internationaux (*Étude la région de l'Atlantique à partir de l'indice du développement humain, Le Canada atlantique et le monde* et *Le Canada atlantique et les 50 États*), la région de l'Atlantique ne se classe pas parmi les régions pauvres ou sous-développées. La région de l'Atlantique, parce qu'elle fait partie du Canada, se compare favorablement aux économies des autres pays et de chaque État des États-Unis.

Cependant, la région de l'Atlantique est sous-peuplée, elle souffre d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et sa capacité technologique est insuffisante. En même temps, elle possède une infrastructure appréciable ainsi qu'un centre urbain important et plusieurs centres urbains plus petits. La population quitte les secteurs ruraux de la région au profit des secteurs urbains, quand elle ne quitte pas la région définitivement. Cette situation est attribuable au fait que les gens croient qu'ils ont davantage de choix dans les villes au chapitre de l'éducation, des emplois et du style de vie. En dépit de la révolution de la technologie de l'information, les emplois dans la « nouvelle économie » continueront sans doute à se trouver dans les régions urbaines où seront l'infrastructure des télécommunications et les commodités de la vie.

La confusion entre les inégalités régionales et la question rurale-urbaine contribue peut-être plus que toute autre chose à une interprétation erronée de la situation régionale. Le développement régional peut inclure à la fois le développement rural et urbain. Le défi pour les régions rurales est de stabiliser leur base de population et de créer des possibilités d'emploi convenant à des régions éloignées. Le développement urbain sera tout aussi important. Jane Jacobs affirme que les villes sont les unités réelles de production de la richesse dans une économie moderne. Préserver une économie saine dans les centres urbains bénéficiera à l'ensemble de la région. Dans son étude sur l'état des villes urbaines des États-Unis au XXI<sup>e</sup> siècle, le National Council of Urban Economic Development indique que les agglomérations représentent une concentration de ressources matérielles, industrielles, financières, techniques, intellectuelles et humaines qui soutiennent les entreprises compétitives et sont le moteur d'économies saines. Il est donc nécessaire de disposer de deux plans stratégiques, dotés d'objectifs et de programmes distincts.<sup>20</sup>

---

<sup>20</sup>National Council of Urban Economic Development, *America's Central Cities in the 21st Century: Challenges and Responses*. (Washington, CUED, 1996).

#### 4. Dans quel sens évolue la politique de développement régional?

La notion de développement régional sous-entend des limites définissables où des mesures gouvernementales peuvent être mises en œuvre. On estime que ces mesures, une fois mises en application, modifieront la dynamique de l'économie dans le secteur géographique circonscrit. Du point de vue géographique, la région de l'Atlantique est limitée par les provinces situées à l'est du Québec. On a assumé que la mise en œuvre de la politique de développement régional dans ces limites circonscrites favorisera quelque peu les variables internes et que le secteur connaîtra une période de prospérité économique. On a aussi assumé que des facteurs externes ne viendront pas annihiler ces mesures gouvernementales. Cependant, les tendances énoncées à la Partie I constituent des facteurs externes pour la région. La politique doit tenir compte des besoins régionaux ainsi que de l'instantanéité des communications et de la compétitivité des entités mondiales. Les limites régionales, comme nous les connaissons, ne peuvent plus demeurer un système économique autonome.

Si notre monde est réellement sans frontière, le développement régional est-il encore pertinent? Peut-être pas dans la forme que nous lui connaissons. Donald Savoie suggère dans *Regional Development Theories & Their Applications* que dans l'économie actuelle, il n'existe aucune théorie de développement régional qui puisse offrir une seule méthode pour développer toutes les régions compte tenu de la situation économique mondiale actuelle.<sup>21</sup> Chaque région a ses propres besoins auxquels il faut répondre par des moyens uniques. Les bonnes méthodes de développement ne s'appliquent pas toujours indifféremment à toutes les régions.

L'examen du document de l'OCDE intitulé *Les meilleures politiques pour les petites et moyennes entreprises* révèle cependant que, du moins pour les petites entreprises, les politiques conçues pour appuyer les PME sont semblables même si leur application diffère.<sup>22</sup> De telles politiques touchent le financement, les examens de l'environnement de l'entreprise, la formation des gestionnaires et l'accès aux marchés.

---

<sup>21</sup>Donald Savoie et Benjamin Higgins, *Regional Development Theories & Their Application*. (New Brunswick, NJ, Transaction, 1995).

<sup>22</sup>Organisation de coopération et de développement économiques, *Les meilleures politiques pour les petites et moyennes entreprises*, (Paris, OCDE, 1995).



## 5. À quoi ressemblent les politiques de développement régional ailleurs?

L'examen des politiques actuelles de développement régional dans les pays industrialisés révèle qu'elles visent soit à soutenir l'ajustement structurel sectoriel, soit à compenser les inégalités régionales relatives. Un examen général entrepris par l'OCDE en 1994 cite quatre situations pouvant obliger des régions à obtenir de l'aide au développement. La région peut par exemple faire face à 1) une crise dans le secteur des emplois, 2) un ajustement sectoriel, comme dans le cas d'industries en déclin, 3) des problèmes liés à l'existence d'une seule structure industrielle dans la région et 4) une forte dépendance à l'égard d'activités de défense connexes.<sup>23</sup>

On observe au sein de la Communauté européenne la mise en œuvre d'une politique d'aide régionale pour remédier à ces questions. Par exemple, les régions périphériques de la CE, comme l'Irlande, reçoivent une aide importante pour promouvoir la mise en place d'infrastructures. D'autres pays du sud de l'Europe, notamment la Grèce et le Portugal, reçoivent également de l'aide pour améliorer leur infrastructure. Dans d'autres régions du centre de l'Europe, de l'aide est accordée aux régions pour les restructurations industrielles dans les secteurs traditionnels, notamment l'acier, les textiles et la construction navale.

En général, les pays de l'OCDE ont classé les priorités de l'aide au développement de la façon suivante :

- aménagement d'infrastructures;
- aide aux villes de tailles moyenne et grande, surtout en vue du réaménagement d'anciens secteurs industriels et lorsqu'on assiste de plus en plus souvent à la formation de grappes industrielles;
- nécessité de transférer des fonds et des compétences à des niveaux infranationaux;
- élimination de barrières commerciales interrégionales.

### L'Europe

Dans la Communauté européenne, l'aide régionale est contrôlée dans le cadre des directives de la CE. La politique régionale vise en priorité l'aménagement d'infrastructures et l'ajustement sectoriel.

---

<sup>23</sup>*Ibid.*

L'aide régionale est fournie selon le PIB par habitant du pays et son taux de chômage. La mesure du PIB tente d'évaluer la richesse globale de la population, tandis que le taux de chômage indique la présence de problèmes structurels dans l'économie. L'aide régionale dans la communauté est difficile à administrer, car les expériences entre les régions périphériques et les régions plus centrales diffèrent de plus en plus. Les régions périphériques, qui ont un taux de chômage élevé, sont souvent admissibles à une aide très importante étant donné la situation de leur PIB, tandis que les régions plus centrales qui éprouvent des difficultés d'ajustement sectoriel reçoivent moins d'aide, voire aucune, en raison de leur emplacement. Toute la notion de régions centrales et de régions périphériques constitue une source de préoccupation pour les décideurs de la Communauté européenne.

## **Le Japon**

Le profil économique et démographique particulier d'un pays semble être le catalyseur de sa politique de développement régional. Le Japon ne fait pas exception. Tokyo est aujourd'hui l'une des plus grandes villes du monde. Elle domine aussi le Japon à l'exclusion des préfectures rurales. Dans le cadre de la politique de développement régional, introduite au Japon en 1962, des mesures ont été mises en œuvre pour encourager les villes à devenir des pôles de croissance. Les efforts déployés pour éliminer les inégalités entre le revenu par habitant à Tokyo et celui des régions périphériques se poursuivent encore aujourd'hui avec plus ou moins de succès.

Aujourd'hui, le Japon fournit de l'aide au développement régional aux termes de quatre programmes qui renforcent cette politique de développement actuelle en vue de la réinstallation d'entreprises à l'extérieur de Tokyo. Voici ces programmes : Secteurs de promotion de la réinstallation par grappes; Secteurs de développement stratégique; Noyaux de l'activité économique; et Villes pivot des régions périphériques.

Dans le cadre du programme Secteur de promotion de la réinstallation par grappes, le gouvernement encourage certains types d'entreprises à se réinstaller dans une ville où elles peuvent se regrouper. En général, il s'agit d'entreprises de pointe dans les secteurs de la production et de la recherche, qui prévoient une croissance importante dans l'avenir. Le but est d'éloigner ces entreprises de Tokyo et de les réinstaller ailleurs où il y a moins de congestion et où les coûts sont moindres. Jusqu'à vingt-six villes participent à ce programme.

Quatre villes ont été désignées pour le programme Secteurs de développement stratégique. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement encourage les secteurs de développement stratégique à établir des districts locaux qui regroupent notamment des installations industrielles, culturelles et universitaires ainsi que des installations de communications. De nouveau, le but est de détourner l'activité économique du Grand Tokyo.

Le programme Noyaux de l'activité économique encourage le déplacement de fonctions commerciales concentrées dans le centre de Tokyo vers des régions avoisinantes désignées. Cinq régions ont été désignées comme Noyaux de l'activité économique.

Quarante-quatre villes ont été choisies dans le cadre du programme Villes pivot des régions périphériques en vertu de règlements destinés à déplacer les fonctions administratives, actuellement fortement concentrées à Tokyo, vers des régions périphériques.

## **L'Australie**

Il existe un Bureau du développement régional au ministère de l'Industrie, de la Technologie et du Développement régional, qui traite des questions régionales. L'expérience de l'Australie en matière de développement régional ne vise pas tellement les inégalités régionales, mais plutôt les changements structurels et les ajustements des sous-régions.

La nécessité d'accorder de l'aide pour les ajustements structurels s'est fait sentir dans les années 1980 quand l'Australie a internationalisé son économie. Les industries australiennes, auparavant protégées par les tarifs douaniers et les autres barrières commerciales, étaient inefficaces par rapport aux normes mondiales et incapables de soutenir la concurrence dans un marché ouvert. L'ouverture des frontières a exigé que l'industrie privée australienne devienne compétitive du jour au lendemain.

## **Le Canada**

La politique de développement régional du Canada est axée sur deux secteurs. Le premier vise les industries stratégiques, notamment l'industrie aérospatiale, l'industrie des médicaments et d'autres applications de pointe. Ces industries sont axées sur le savoir et les activités qui dépendent de la technologie. On encourage tout particulièrement le développement de ces secteurs à valeur ajoutée, car le montant de leurs recettes est élevé et ils n'exigent pas de grandes installations de fabrication. Les investissements visent la formation de travailleurs du savoir et une formation spécialisée de la main-d'œuvre. Les

programmes de crédit d'impôt pour la R. et D. servent de stimulants afin d'encourager l'activité du secteur privé.

Le deuxième secteur de développement régional concerne le développement rural-urbain. Les organismes de développement régional administrent des programmes qui aident les régions rurales à s'adapter aux changements structurels qui se produisent dans le secteur des ressources. Le développement urbain est lié aux secteurs urbains qui sont entourés de régions rurales où le taux de chômage est élevé. Montréal et Halifax illustrent cette situation. Dans les deux villes, la main-d'œuvre vient des régions rurales avoisinantes.

Les objectifs de la politique de développement régional du Canada et de celle observée au sein de la Communauté européenne diffèrent sensiblement en ce sens que la politique de la CE tente de revitaliser d'anciens secteurs industriels et d'encourager de nouvelles industries à s'y installer. Contrairement aux pays de l'Europe du Nord, où l'industrialisation remonte à plusieurs centaines d'années, le développement du Canada a été principalement axé sur ses ressources et sur le secteur public. L'industrialisation du Canada a nécessité l'utilisation de sites complètement nouveaux tandis qu'en Europe les districts industriels existent depuis longtemps et doivent être réaménagés.

### **Partie III - Une politique de développement régional pertinente**

Les discussions publiques sur le développement régional donnent souvent l'impression que tout irait bien si seulement les gouvernements pouvaient prendre des mesures appropriées. En réalité, la capacité qu'ont les politiques de développement économique des régions d'influer sur les changements est limitée par plusieurs facteurs. Les budgets de développement sont peu importants si on les compare aux dépenses globales du gouvernement. Les pressions exercées par la mondialisation, les accords de libre-échange, les changements technologiques et les fluctuations dans les ressources peuvent avoir des effets importants, tant positifs que négatifs. La capacité d'une agence de développement régional d'influer sur les événements est limitée et, par conséquent, il est crucial de bien réussir dans certaines choses, plutôt que d'essayer de satisfaire à toute une série de demandes avec des ressources limitées.

Il y a bien des choses que les gouvernements ne peuvent pas faire et ne devraient pas faire, mais il est faux de dire qu'un gouvernement doit toujours rester dans l'ombre, sans agir. La politique publique peut jouer un rôle important en donnant la bonne orientation et en encourageant la création d'un milieu favorisant le dynamisme et la réussite. Par exemple, les huit économies d'Asie orientale<sup>24</sup> les plus performantes ont connu un taux de croissance annuel moyen de 5,5 pour cent entre 1960 et 1990. Ce taux est de deux fois supérieur à celui d'autres pays d'Asie orientale, de trois fois supérieur à celui des pays d'Amérique latine et il est considérablement plus élevé que les taux de croissance des pays industriels et des pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient. Selon les estimations de la Banque mondiale, une telle concentration régionale de réussites se produisant au hasard sur une période de trente ans n'arrive qu'environ une fois sur dix mille. Les politiques publiques pèsent dans la balance.

#### **Les exportations sont la clé de la réussite**

Notre situation dans l'économie mondiale laisse à désirer. Même si nos échanges commerciaux avec d'autres régions sont à la hausse, ils accusent quand même encore un retard considérable par rapport à d'autres, ailleurs au Canada et dans le monde. Les tendances énoncées dans ce rapport soulignent clairement plusieurs mesures stratégiques qui peuvent améliorer notre sort. À court terme, aucune de ces mesures n'est plus importante que celle-ci : le crédo de la politique publique de la région de l'Atlantique doit

---

<sup>24</sup>Le Japon, Hong Kong, Taïwan, la Corée du Sud, Singapour, la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande.

être « les exportations d'abord ». Tous les aspects de la politique du gouvernement devraient viser à renforcer ce précepte. De telles politiques ont donné en Asie des résultats remarquables qui peuvent être reproduits ici. Une étude exhaustive de la Banque mondiale sur les économies asiatiques les plus performantes<sup>25</sup> révèle que les stratégies de développement axées sur les exportations sont *les applications les plus larges et les plus réussies et les plus prometteuses* pour d'autres économies. Cette stratégie doit aller bien au-delà de la promotion habituelle des exportations, qui consiste en un simple marketing. Ce qu'il faut ici, c'est une stratégie régionale qui incorporent les éléments de réussite des exportations dans tous les secteurs d'activité du gouvernement, notamment la planification économique, la taxation, le transport, la politique culturelle, les soins de santé, les investissements.

Le succès du développement régional doit être évalué en fonction des exportations lors de l'établissement des objectifs stratégiques. Pourquoi? Parce que les exportations signifient des taux de productivité et des salaires plus élevés, une amélioration de la compétitivité à l'échelle mondiale et de meilleures conditions de vie. Une étude exhaustive effectuée en 1996 par J. David Richardson et Karin Rindal à l'Institute for International Economics a démontré que, aux États-Unis, les usines orientées vers l'exportation versaient des salaires qui étaient de dix à quinze pour cent supérieurs à ceux des autres usines, et que leur taux de productivité était de douze pour cent plus élevé.<sup>26</sup> Ces chiffres s'appliquent à des usines de toutes tailles. En outre, entre 1987 et 1992 (une période de récession partielle), bien que le taux d'emploi dans toutes les usines ait baissé de 2,5 pour cent, les usines axées sur l'exportation ont en fait embauché plus de travailleurs. Toutes les pertes nettes dans le secteur manufacturier étaient attribuables à des pertes d'emplois dans les usines non orientées vers l'exportation. Fait encore plus encourageant pour une économie comme celle de la région de l'Atlantique, les petites usines axées sur l'exportation ont connu un taux de réussite encore plus élevé que les usines de plus grande taille.

La diversité des marchés d'exportation permet aux compagnies de mieux supporter les périodes de récession. Les collectivités qui les accueillent bénéficieront plus souvent d'un élargissement de l'assiette fiscale, d'emplois stables et d'une hausse des valeurs immobilières. Pendant la période de 1987 à 1992, les entreprises exportatrices avaient 10 pour cent moins de chances de fermer leurs portes que les entreprises non exportatrices.

---

<sup>25</sup> La Banque mondiale, *The East Asian Economic Growth and Public Policy*, (New York, Oxford University Press, 1993).

<sup>26</sup>J. David Richardson et Karin Rindal, *Why Exports Matter More*, International Institute for Economics and Manufacturing Institute, Washington, DC, 1996.

Bref, les emplois dans le domaine de l'exportation sont préférables et plus stables que d'autres emplois et contribuent dans une plus large part à la prospérité d'une collectivité. L'expansion des exportations signifie une amélioration du niveau de vie.

Même si l'expansion des exportations est le pivot du développement régional, il existe d'autres mesures stratégiques importantes. Les politiques peuvent être élaborées selon plusieurs orientations. Nous avons déclaré précédemment qu'il valait mieux faire peu de choses mais bien les faire, et c'est pourquoi il n'est peut-être pas possible ni souhaitable de recourir à la politique de développement régional pour résoudre tous les problèmes, si cela nous empêche d'axer nos efforts sur nos objectifs principaux, soit l'expansion des exportations. Toutefois, une politique publique novatrice pourrait bien promouvoir beaucoup de ces stratégies en association avec d'autres intervenants sans réaffectation importante des ressources. À vrai dire, dans bien des cas, l'argent ne constitue pas la principale exigence. Pour atteindre les résultats désirés, il faut faire preuve de leadership et de clairvoyance dans la promotion de changements économiques.

### **Tous les chemins mènent à l'école**

Les quatre études sur la compétitivité traitées dans la Partie II suggèrent que la qualité de la main-d'œuvre et des cadres constituent le plus grand défi que doit relever la région de l'Atlantique. Bien que sa main-d'œuvre soit concurrentielle sur le plan des coûts, la région ne possède pas suffisamment de personnes qualifiées, surtout dans les secteurs de pointe. Cette situation confirme aussi la faible capacité technologique de la région.

La question démographique est un autre obstacle pour la région. La tendance actuelle au vieillissement de la population, combinée à une population résidente de 2,4 millions de personnes dans la région, sous-entend que le nombre total de personnes disponibles pour travailler sera insuffisant, ce qui entravera considérablement la croissance économique régionale. Avec l'arrivée d'un nombre minimal d'immigrants et un taux de croissance démographique négatif, la population de la région diminuera avec le temps. Une base de population qui comporte proportionnellement un fort pourcentage d'actifs est essentielle au développement économique. Plusieurs théories ont été présentées au sujet du rapport entre la population et la viabilité économique des régions dans l'avenir.

Kenichi Ohmae suggère qu'une population d'au moins cinq millions de personnes est nécessaire à la croissance d'une économie d'un « État-région »<sup>27</sup>. Il cite comme exemples de futurs États-régions prospères Tijuana/San Diego, Hong Kong et le sud de la

---

<sup>27</sup>Kenichi Ohmae, ed., *The Evolving Global Economy*, (Boston Harvard Business School Press, 1995).

Chine, Dalian dans le nord-est de la Chine, Bangalore en Inde et le Grand Tokyo. Ces régions ont une population phénoménale comparativement à la région de l'Atlantique. Cette dernière doit soit attirer plus d'immigrants, soit élaborer des politiques de développement ultérieures, ou les deux, qui reflètent la réalité d'une population vieillissante et à la baisse, et elle doit axer ses efforts sur une politique commerciale afin de maintenir et d'améliorer ses revenus.

Si Kenichi Ohmae estime que les « États-régions » sans frontière économique et dotés de populations polyglottes seront les locomotives de l'avenir, Paul Kennedy, dans son livre *Préparer le XXI<sup>e</sup> siècle*, inclut sa propre liste des nations prospères.<sup>28</sup> Paul Kennedy croit, après avoir analysé les changements démographiques, technologiques et environnementaux, que le Japon, la Corée et d'autres pays commerciaux de l'Asie orientale, l'Allemagne, la Suisse et les pays scandinaves au sein de la CE seront les meneurs au XXI<sup>e</sup> siècle pour ce qui est des avantages concurrentiels. Les pays qui, à son avis, disposent des moyens de réussir ont les caractéristiques suivantes :

- un taux d'épargne élevé;
- des niveaux d'investissements considérables dans du nouveau matériel et des nouvelles usines;
- d'excellents systèmes d'éducation (surtout pour ceux qui ne vont pas à l'université);
- une main-d'œuvre qualifiée et de bons systèmes de recyclage;
- une culture de la fabrication comportant plus d'ingénieurs que d'avocats;
- la volonté de fabriquer des produits bien conçus et à forte valeur ajoutée pour les marchés mondiaux;
- des excédents commerciaux assez fréquents dans les biens « visibles »;
- une homogénéité culturelle et une cohérence ethnique.

Il est intéressant de constater que tous les chemins semblent mener à l'école. Nul doute qu'il soit désirable d'avoir une main-d'œuvre éduquée et bien formée surtout si elle se sent à l'aise dans les domaines des sciences et de la technologie. Le défi pour la région sera d'encourager le genre d'études et de formation qui donnera un avantage concurrentiel à la main-d'œuvre vieillissante de la région. John Kettle a prévu que d'ici 2020, environ 44 pour cent des emplois canadiens seront soit en gestion, soit dans les professions libérales. Seulement 20 pour cent des emplois seront dans les secteurs traditionnels des cols bleus, soit l'exploitation agricole, les mines et la construction. La prolifération des établissements de formation dans le secteur privé est un signe positif. Avec des antécédents dans le

---

<sup>28</sup>Paul Kennedy, *Préparer le XXI<sup>e</sup> siècle*, (Paris, O. Jacob, 1994).



domaine de la prestation de cours, la région de l'Atlantique peut devenir un chef de file dans les nouveaux modes de livraison du savoir.

On a laissé entendre que les petites villes trouveront des débouchés dans l'avenir vu la souplesse des technologies des télécommunications. Les entreprises de la « nouvelle économie », qui ne désirent pas s'installer dans des régions fortement urbanisées, pourront rester en contact avec leurs marchés grâce aux télécommunications. Il est possible que des professionnels soient attirés par les plus petites villes qui combinent les avantages de la vie en milieu urbain et rural. Les petites villes pourront prospérer si on y trouve les commodités souhaitables de la vie ainsi que des possibilités commerciales. Des occasions s'offriront aux plus petites villes de la région de l'Atlantique pourvu qu'elles puissent retenir leurs travailleurs du savoir.

### **Enfin...**

Ces politiques ne doivent pas être que de pieux souhaits. Nous avons besoin de conventions fermes accompagnées de mesures et d'objectifs précis qui seront annoncés et évalués. Doubler le nombre d'entreprises exportatrices de la région de l'Atlantique d'ici à 2005 par exemple est un objectif concret et mesurable qui orienterait les efforts des décideurs et des gens d'affaires. Ce genre d'objectif donne une excellente occasion de rehausser le profil du commerce dans la région. À mesure que les exportations deviendront une preuve de supériorité commerciale, le succès engendrera le succès. Un tel but est atteignable s'il est bien structuré, mais il nécessite d'abord un engagement des institutions vers lequel convergeront toutes les activités.

Ces changements créeront des occasions pour une croissance phénoménale, par le biais des marchés mondiaux, et pour l'enrichissement de la culture et de la société à la suite d'un afflux de produits, de services, de gens et d'idées combiné à l'exploitation de ces nouvelles ressources; il deviendra alors possible d'étendre notre réservoir de connaissances et de créer de nouvelles possibilités pour exporter nos idées novatrices en améliorant notre propre bien-être. En même temps, les particularités de la région, qui lui confèrent son caractère unique, demeureront; en fait, nous devrions pouvoir les faire connaître au reste du monde.

Pour réagir positivement aux changements qui se produisent dans le monde, la région de l'Atlantique doit changer également. Cela ne facilitera pas nécessairement l'adaptation de tous ceux qui souffriront de ces changements ni la tâche des décideurs.

Néanmoins, la région de l'Atlantique, plutôt que de subir passivement le changement, sera alors sur la bonne voie pour adopter des solutions qui tiendront compte des conditions locales et des désirs de ses habitants. Qui plus est, ces solutions assureront que les futures générations pourront rester dans la région et bien y vivre avec leurs familles.